

OLLN INFO

Ottignies-Louvain-la-Neuve

www.olln.be

 /VilledeOLLN



P. 302163

n°243

Bulletin communal - Bimestriel

AOÛT - SEPTEMBRE 2023



Bel été !

Budget

Garder le cap



VERSTRAETE

OPTICIEN

Tel. 010/41.83.07

Chaussée de la Croix, 3 - 1340 Ottignies

Ouvert du mardi au samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h30

Aussi sur rdv en dehors des heures ouvertures

- ▶ À l'achat d'une monture et d'une paire de verres progressifs, une deuxième paire de verres de la même configuration gratuite
- ▶ Moins de 18ans ? N'importe quel type de verres remboursés à 100%
- ▶ Verre anti lumière bleue + anti reflet + anti-griffe à 73€/verre
- ▶ Un service soigné et personnalisé
- ▶ Produit de qualité Européenne



RESTAURANT ET TRAITEUR PALESTINIEN

**POUR VOS DÉJEUNERS,
DINERS, SOIRÉES,
ÉVÈNEMENTS
PROFESSIONNELS OU
FAMILIAUX, NOTRE
RESTAURANT S'ADAPTE À
TOUTES VOS ENVIES.**

Grand Rue 1 - 1348 Louvain-la-Neuve

TEL - 010 24 66 16

www.branchedefiguier.be

info@brandedefiguier.be

● **Editeur responsable :**

Abdel Ben El Mostapha

● **Rédaction et crédit photographique :**

Marie-Claire Dufrene
Avenue des Combattants, 35
1340 Ottignies
marie-claire.dufrene@olln.be

● **Photo de couverture :**

Champ à Pinchart. Le colza est une plante mellifère très prisée des abeilles. Elle est très riche en nectar et en pollen. Sa floraison débute au printemps et se prolonge jusqu'à la fin de l'été. Photo d'Eric Cherville.

● **Réalisation et mise en page**

baam communication agency
0488 260 541
philippe@baamagency.be
www.baamagency.be

● **Publicité**

Phillipe Musch - 0488 260 541

● **La Ville sur internet :** olln.be

Ville universitaire jumelée avec Jassans-Riottier (France), Veszprem (Hongrie), Tiassalé (Côte d'Ivoire) et Leuven (Belgique).

Pacte d'amitié avec Masaya (Nicaragua) et Draganesti (Roumanie).

Les personnes non domiciliées dans l'entité et désireuses de recevoir le Bulletin communal peuvent en faire la demande au service Information.

Pour l'OLLN Info d'octobre, dépôt des articles et des insertions publicitaires avant le 30 août.

Administration communale
Espace du Coeur de Ville 2
1340 Ottignies
010 / 43 60 00 - contact@olln.be

Votre OLLN Info est imprimé sur un papier recyclé PEFC.



Madame, Monsieur,

Dans l'OLLN Info de juin 2019, je vous faisais part d'un diagnostic de déficit structurel du budget de notre Ville, vous en expliquais les raisons et les liens avec les spécificités d'Ottignies-Louvain-la-Neuve. Je vous annonçais - en toute transparence - la mise en place d'une série de mesures, dans une optique pluriannuelle.

Depuis lors, oui, nous avons augmenté les taxes. Mais la majorité communale n'a pas fait que cela pour sortir la Ville du déficit. L'amélioration de la situation financière est aussi le résultat d'un contrôle strict des dépenses qui ont évolué moins vite que l'inflation et d'une gestion dynamique des emprunts qui a permis de réduire fortement le taux d'intérêt moyen. Malgré toutes les crises (covid, inondations, hausse des prix de l'énergie et des matériaux, inflation inédite), nous avons gardé le cap. Les mesures prises, en recettes et dépenses, ont permis de maintenir les multiples services à nos concitoyens : c'est un choix politique. Sans elles, et sans une vision pluriannuelle, la Ville n'aurait pas pu adapter sa projection budgétaire durant ces années tourmentées.

Aujourd'hui, la situation financière globale de la Ville est meilleure. L'effet des recettes mais aussi d'une gestion stricte des dépenses nous permet de disposer de provisions et réserves, nécessaires dans ce contexte incertain et volatile. Tout en restant prudents, nous confirmons un autre choix politique : accélérer la transition que la crise climatique nous impose. De grands investissements se poursuivront dans les prochains mois et prochaines années, notamment en matière de rénovation énergétique et d'infrastructures. En parallèle, nous continuerons de plaider auprès des autorités fédérales et régionales pour qu'elles reconnaissent les particularités de notre Ville et adaptent leurs dotations.

Exercer le mandat d'échevin du Budget est exigeant et peu populaire. Quoiqu'on fasse, on prête le flanc à la critique. L'important est de garder le cap par rapport à ses valeurs et principes, expliquer les raisons des décisions prises et les assumer, obtenir et montrer les résultats. Procéder de la sorte est même un devoir. J'espère que les pages qui suivent vous éclaireront sur le fait que nous avons géré avec grande attention votre contribution financière pour que vous puissiez continuer à bénéficier de nombreux services. Et que, dans le contexte actuel, disposer de provisions et de réserves est un gage de prudence et de bonne gouvernance.

Parce que nous sommes prêts à échanger avec vous en toute franchise sur les questions budgétaires, nous organisons - le 13 septembre, à 19h45 - une soirée sur ce sujet à l'hôtel de ville. Au plaisir de vous y rencontrer !

Philippe Delvaux, échevin du Budget



L'Impresario de Smyrne

Carlo Goldoni



12 > 23.09
AULA MAGNA

LEVILAR.BE
0800/25 325

Une comédie flamboyante avec
Natalie Dessay et 10 chanteurs,
comédiens et musiciens !

Mise en scène et costumes : Laurent Pelly – Version française et adaptation : Agathe Mélinand – Avec Raphaël Bremard ou Damien Bigourdan (en alternance), Cyril Collet, Thomas Condemine, Natalie Dessay, Eddy Letexier, Antoine Minne, Julie Mossay, Jeanne Pionnier et l'ensemble baroque MASQUES – Direction musicale : Olivier Fortin

Une coproduction La Vilar, Pel-Mel Groupe, Théâtre Royal du Parc, Théâtre de Liège, Théâtre de Caen, Théâtre Montansien anthea – Antipolis Théâtre d'Antibes et DC&J Création. Avec le soutien de la Province du Brabant wallon, du Centre des Arts scéniques, du Tax Shelter du Gouvernement fédéral belge et d'Ivry Tax Shelter. En collaboration avec UCLouvain Culture. Photo © T. Flach



La Libre

l'avenir

tv.com

La Jere



BERGER-DRAYE CLÔTURES & PORTAILS



www.berger-draye.be

draye_vincent@hotmail.com

Rue aux Fleurs, 9 - 1341 Céroux-Mousty

Tél. : 010.61.81.61

Jean-Lou
C'est
Fou!

N° tel: 0497 25 35 44

HORAIRES

Du lundi au vendredi

11h30 - 14h00

17h30 - 21h00

Du samedi au dimanche

et jours fériés

17h30 - 21h00

ADRESSE

Parking de la piscine du Blocry,
1348 Louvain-la-Neuve

Une gestion budgétaire guidée par des principes

Dans le bulletin communal de juin 2019 (toujours consultable sur notre site olln.be¹), l'échevin des Finances et du Budget Philippe Delvaux détaillait les raisons d'un déficit structurel du budget de la Ville : problématique des pensions du personnel communal, sous-financement de la zone de police par le Fédéral, effets collatéraux des décisions prises par les autorités supérieures, stagnation du nombre d'habitants domiciliés, évolution de la pyramide des âges de la population, présence d'un quart d'habitants non-domiciliés, exonération au précompte immobilier pour 20% de la valeur cadastrale globale de tous les bâtiments situés sur le territoire communal (UCLouvain, intercommunales, certaines entreprises du parc scientifique), offre de nombreux services fréquentés par des personnes n'habitant pas la commune (crèches, écoles, installations sportives et culturelles...), dotation de la Région wallonne via le Fonds des communes n'intégrant pas la présence de plus de 10% de logements publics, infrastructure souterraine de Louvain-la-Neuve à entretenir et à désenfumer, reprise de nouvelles voiries et d'espaces verts...



« Nous annonçons que nous allons devoir prendre des mesures, pour trouver au moins 3 à 4 millions de recettes à l'horizon 2024. Et que nous voulions mettre en place une gestion pluriannuelle et prospective du budget », se souvient Philippe Delvaux. « Nous devons être clairs dans tous les grands projets de dépenses, pour l'ensemble de la mandature. Et les « phaser » le mieux possible. Nous annonçons également notre intention d'augmenter les taxes, afin de pouvoir accélérer la transition, pérenniser l'attrait de la ville et dégager des marges pour pouvoir mener encore mieux les missions communales ».

Vision pluriannuelle

« La situation financière globale de la Ville est aujourd'hui meilleure qu'en 2018. Parce que nous avons mis en œuvre une série de mesures pour ce faire et nous sommes définis des principes de gestion budgétaire », explique l'échevin du Budget.

Et d'énumérer ces principes :

- guider les choix en fonction d'une vision pluriannuelle du budget et des priorités du Programme Stratégique Transversal 2019-2024
- établir des budgets à l'équilibre, prudents et incluant des marges de manœuvre
- affecter une partie des bonis pour créer des provisions et des réserves (et pouvoir agir en cas de coups durs ou de difficultés inattendues)
- maîtriser la dette (pour ne pas laisser de lourdes charges aux générations suivantes)
- optimiser les plans financiers de chaque projet (afin de maîtriser les coûts).

« Un des principes était aussi d'adapter certaines taxes, guidés par l'équité fiscale et la juste contribution de chacun(e)... non seulement des habitants, mais aussi des entités actives sur le territoire communal et des personnes qui utilisent les services. »

Philippe Delvaux ajoute que la volonté a toujours été de maintenir l'offre de services pour les citoyens domiciliés et non-domiciliés, de communiquer de manière transparente sur les mesures prises, de garantir des procédures efficaces en matière de perception des recettes, de contrôle strict des dépenses et de gestion active de la dette et de la trésorerie. ●

¹ www.olln.be/fr/ma-ville/services-interne/information/bulletin-communal

La hausse des recettes a suivi l'inflation

Les recettes de la Ville ont augmenté de 7,2 millions d'euros entre 2018 et 2022 (17%), globalement identique à l'inflation (de l'ordre de 16%, sur la même période).

En 2020, les additionnels à l'Impôt des Personnes Physiques (IPP) sont passés de 6,7% à 7,7% et les additionnels au Précompte Immobilier (PI) de 2100 à 2400. « Une décision difficile dont se sont offusqués certains citoyens, mais assumée » explique l'échevin du Budget Philippe Delvaux. L'Observatoire des Finances locales de l'Union des Villes et Communes indique que ces hausses maintiennent le niveau de taxation sous les moyennes wallonnes de 7,9% pour l'IPP et 2585 pour le PI¹.

Les recettes réelles à l'IPP n'ont cependant pas été à la hauteur des montants budgétés car elles ont été influencées par l'effet « Tax Shift » (10% du total des revenus à l'IPP entre 2016 et 2021), les délais de perception par l'Administration fédérale et les effets de la crise covid.

« Les recettes du PI sont influencées par l'indexation et par de nouveaux lotissements. Quant à la hauteur du taux du PI, sa fixation doit tenir compte du fait que 20% de la valeur cadastrale des bâtiments situés sur le territoire communal sont exonérés du précompte. Mathématiquement, si nous pouvions percevoir le précompte immobilier sur tous les bâtiments, nous pourrions fixer un taux de 1920 centimes additionnels au lieu de 2400 pour obtenir la même recette » poursuit l'échevin du Budget. « Instaurer une taxe sur les surfaces de bureau en début de mandature nous a semblé juste et équitable pour compenser partiellement cette exonération (cette taxe représente un montant d'environ 700.000€) et pour que les entreprises puissent contribuer au financement des services publics qu'elles utilisent directement (voirie, propreté, gestion des espaces verts, police...) ou que leurs employés utilisent (centres sportifs, centre culturels, parkings...) ».

Un ensemble de mesures équilibré

D'autres mesures ont été initiées, pour augmenter les recettes : taxe sur les écrits publicitaires (environ 150.000€), adaptation de certains tarifs de prestations et redevances (documents administratifs, repas scolaires, tarif zone bleue)... Ainsi que le recrutement d'un équivalent-temps-plein pour la fonction d'« indicateur-expert » afin de veiller à ce que les revenus cadastraux des bâtiments situés sur le territoire communal soient mis à jour, en partenariat avec l'administration fédérale et régionale : campagne auprès des logements déclarés « sans confort », suivi plus rapide de l'enrôlement des nouveaux lotissements et adéquation des informations sources de calcul du revenu cadastral avec les éléments des permis d'urbanisme.

D'autres recettes ont également évolué à la hausse :

- subsides relatifs aux aides à la promotion de l'emploi (APE) octroyés par la Région wallonne, qui ont suivi l'inflation ;
- recettes liées au recouvrement du coût des déchets dans une fourchette de 95%-110% imposée par un décret de la Région wallonne et dont l'augmentation est essentiellement due aux recyparcs. « Il faut noter au passage la réduction des recettes de vente des sacs car les sacs bleus reçoivent davantage d'emballages et les citoyens réduisent leurs déchets ménagers et trient mieux les déchets organiques » ;
- dotation du Fonds des communes par la Région wallonne dont le calcul permet désormais à la Ville de dépasser le minimum garanti qui avait causé une dotation inchangée en valeur absolue pendant de nombreuses années.

Quant aux dividendes perçus par les communes de leur participation dans ORES, ils fluctuent en fonction de la date de leur versement. ●

¹ <https://www.uvcw.be/observatoire-local/>

Le tableau reprend la comparaison des recettes entre le compte 2018 et le compte 2022

	2018	2022	2022 versus 2018		Part relative		
					2018	2022	Variance
Précompte immobilier	11 646 052	14 685 457	3 039 405	26%	26,6%	28,8%	2,2%
Impôt des Personnes Physiques	9 956 758	12 078 721	2 121 964	21%	22,7%	23,7%	0,9%
Autres taxes (dont surface de bureau et écrits publicitaires)	2 677 826	3 543 186	865 361	32%	6,1%	6,9%	0,8%
Subsides APE	4 554 991	5 346 770	791 780	17%	10,4%	10,5%	0,1%
Déchets	1 660 025	1 883 842	223 817	13%	3,8%	3,7%	-0,1%
- dont Taxe forfaitaire	954 649	1 301 667	347 018	36%	2,2%	2,6%	0,4%
- dont Vente de sacs	705 375	582 175	-123 200	-17%	1,6%	1,1%	-0,5%
Fonds des communes	6 176 198	6 615 423	439 225	7%	14,1%	13,0%	-1,1%
Dividendes	2 118 270	1 246 549	-871 722	-41%	4,8%	2,4%	-2,4%
Autres	3 326 367	3 744 517	418 150	13%	7,6%	7,3%	-0,3%
Total recettes	43 776 511	51 028 308	7 251 797	17%	100,0%	100,0%	0,0%

Des dépenses strictement contrôlées

Entre 2018 et 2022, les dépenses ont augmenté de 11%.

« Cela peut sembler beaucoup, mais c'est en fait moins que l'inflation », rassure l'échevin du Budget Philippe Delvaux.
« La projection budgétaire et les principes que nous nous

sommes définis début 2019 nous ont été d'une grande utilité. La gestion stricte des dépenses a porté ses fruits et influencé l'amélioration globale de la situation financière de la Ville. Ce n'est donc pas que via l'augmentation des taxes que la situation s'est améliorée ».

	2018	2022	2022 versus 2018		Part relative		
					2018	2022	Variance
Personnel	14 926 881	18 802 730	3 875 849	26%	34,3%	39,0%	4,7%
Fonctionnement	8 655 249	9 270 135	614 886	7%	19,9%	19,2%	-0,7%
Transferts	14 317 925	14 434 500	116 574	1%	32,9%	29,9%	-3,0%
Dettes	5 596 898	5 730 401	133 503	2%	12,9%	11,9%	-1,0%
Total	43 496 953	48 237 766	4 740 812	11%	100,0%	100,0%	0,0%

Dépenses de personnel : indexations répétées et engagements nécessaires

Si globalement les dépenses de la Ville ont augmenté de 11% entre 2018 et 2022, soit moins que l'inflation (de l'ordre de 16%, sur la même période), il est une rubrique qui a augmenté plus que d'autres : les dépenses de personnel. Elles représentent désormais une part de 39% des dépenses totales, soit + 4,7% par rapport à 2018.

La majorité de cette évolution est liée au coût salarial :

- 16% d'indexation sur la période (avec une accélération en 2022)
- 1% de révisions barémiques et anciennetés chaque année (soit 4% sur la période 2018-2022)
- 3% suite à la mise en œuvre d'un deuxième pilier de pension pour le personnel contractuel
- augmentation des taux de pension sur salaires de 1.5% pour le personnel statutaire, reflet d'une problématique de financement des pensions non solutionnée par les autorités fédérales¹.

« Les dépenses de personnel intègrent également le fait que certaines dotations des autorités supérieures ne suivent pas l'indexation (zone de police par exemple), forçant ainsi les communes à combler cet écart », regrette l'échevin.

Le solde est lié à l'engagement de 19,1 équivalents-temps pleins entre 2018 et 2022, prévu dans le Programme Stratégique Transversal (PST) de la majorité.

« Le renforcement de certains services communaux a été nécessaire de par la complexification des procédures administratives, le traitement de nombreuses demandes de permis (parfois de taille importante) et de projets, ou encore par la délégation de tâches de niveaux de pouvoirs supérieurs vers les communes... sans compensation financière (exclusion du chômage, accueil des Ukrainiens, gestion des terres excavées...). Des agents ont également été recrutés pour réaliser des projets en lien avec les priorités politiques reprises dans le PST : participation, communication, mobilité, suivi des grands chantiers ou encore coordination de l'accueil extra-scolaire ».

Dépenses de fonctionnement : une évolution moindre que l'inflation

Les dépenses de fonctionnement (téléphonie, courrier, chauffage, électricité, essence, informatique, papier, outillage, gestion des déchets...) ont augmenté de 7% par rapport à 2018, bien moins donc que l'inflation.

L'augmentation ne provient que de l'année 2022, suite à la forte inflation. Hors hausse du coût des déchets (ce coût doit être complètement couvert par la taxe selon

¹ Le maintien du financement des pensions des agents communaux statutaires via un fonds uniquement dédié à ce statut au lieu d'inclure ce financement dans le fonds global de pension entraîne un déficit colossal que doivent combler les communes.

le décret régional et dont la majorité des dépenses est gérée par l'Intercommunale InBW), des frais techniques de bâtiments (dont les frais de nettoyage liés à l'indexation du coût du personnel) et des frais informatiques (location de logiciel désormais privilégiée à l'achat et hausse des tarifs de maintenance), c'est en réalité une baisse en valeur absolue des dépenses de fonctionnement qui se dégage, reflet d'initiatives prises en matière de dépenses de téléphonie (lien par

fibre optique entre les bâtiments communaux), courrier (mise en place d'un e-guichet), consommation de gaz et électricité (tableau de bord de suivi des consommations et économies obtenues suite à des travaux de rénovation dans les bâtiments) et éclairage public (programme sur 10 ans de rénovation via le placement d'ampoules LED et extinction entre minuit et 5h du matin depuis le 1^{er} décembre dernier).

Dépenses de fonctionnement				
	2018	2022	2022 versus 2018	
Déchets	1 748 391	2 070 573	322 182	18%
Bâtiments	3 306 740	3 584 022	277 282	8%
Informatique	194 237	290 341	96 104	49%
Téléphonie	111 754	89 067	-22 687	-20%
Courrier	153 902	134 284	-19 618	-13%
Energie	695 378	687 329	-8 049	-1%
Eclairage public	397 061	389 670	-7 391	-2%
Autres	2 047 786	2 024 850	-22 937	-1%
Total	8 655 249	9 270 135	614 886	7%

Dépenses de transferts : +1%

Les dépenses de transferts (dotations et subventions octroyées par la Ville) n'ont augmenté que de 1% en valeur absolue par rapport à 2018.

L'évolution de la dotation de la Ville au CPAS a été contenue à 10%, tout en maintenant les services. Les subsides octroyés aux ASBL communales (Centre Sportif Local Intégré - CSLI, Maison du Développement Durable - MDD, Gestion Centre-Ville - GCV, Ferme du Biéreau, Centre Sportif du Blocry, Crèche Les Tournesols), au SPOTT, à l'Atelier Jean Vilar, à l'Académie, aux fabriques

d'églises, aux bibliothèques, aux associations... ont globalement peu évolué en valeur absolue.

La dotation à la zone de secours (pompiers) a entamé sa réduction en 2022, suite à la prise en charge d'une partie du financement par les Provinces.

La dotation à la zone de police n'a pas évolué en valeur absolue. Cependant, les réserves de ce budget sont pratiquement épuisées. Cette dotation va dès lors fortement augmenter (une des raisons pour laquelle des provisions ont été constituées).

Dépenses de transferts				
	2018	2022	2022 versus 2018	
CPAS	4 365 000	4 804 339	439 339	10%
Zone de Police	5 753 025	5 753 025	-	0%
Zone de Secours - Pompiers	1 324 706	866 245	-458 461	-35%
Fabriques d'Eglise	101 195	93 989	-7 206	-7%
Subvention associations	2 525 862	2 637 910	112 048	4%
Autres	248 138	278 993	30 855	12%
TOTAL	14 317 925	14 434 500	116 574	1%

Dépenses de charges de dette : les effets d'une gestion active

Les dépenses de charges de dette (remboursement des emprunts, principal et intérêts) ont progressé de 3% entre 2018 et 2022.

« Ce qu'il est important d'identifier, c'est la réduction de la part des charges d'intérêts : alors que la valeur de la dette n'évolue pratiquement pas, cette charge des intérêts se réduit de 27%, résultat d'une gestion active de la dette et

d'une révision régulière des emprunts. Le taux moyen des intérêts sur emprunts a ainsi diminué de 2,76% en 2018 à 1,97% en 2022, soit un gain de près d'1 million d'euros cumulé sur la période 2018-2022 », souligne l'échevin.

L'endettement a été aussi maîtrisé par l'optimisation du coût des projets, la recherche de subsides et le financement sur fonds propres, ainsi que par le calendrier de mise en œuvre des projets. ●

Dépenses de charges de dette				
	2018	2022	2022 versus 2018	
Remboursements	3 866 748	4 320 219	453 470	12%
Intérêts	1 079 842	785 696	-294 146	-27%
Charges totales	4 946 590	5 105 915	159 325	3%
% Remboursements	78%	85%	6%	
% Intérêts	22%	15%	-6%	
Dette (part communale)	39 093 123	39 799 855	706 731	2%

Des crises inattendues

Des évènements inattendus se sont produits en 2020, 2021 et 2022 et ont bouleversé la projection budgétaire pluriannuelle que le Collège s'était définie en début de mandature.

Au début 2020, une crise sanitaire sans précédent a bouleversé notre vie. En matière de budget communal, il a fallu prendre en compte les effets d'un ralentissement - voire même d'un arrêt complet - des activités, et donc des effets sur certaines recettes. Il a fallu adapter l'organisation de l'administration : télétravail (et donc mise à disposition de matériel adéquat), alternatives pour poursuivre l'exercice des missions de service public.

Le Collège communal a voulu aussi dégager des marges budgétaires afin de soutenir les citoyens, commerçants et entreprises, à travers diverses mesures d'aide.

« Des aides au Centre Sportif Local Intégré pour l'organisation de stages gratuits, aux crèches pour compenser la non-perception du subside journalier octroyé aux enfants ottintois suite à l'obligation de fermeture, aux mouvements de jeunesse qui ont dû annuler l'organisation de leurs fêtes d'unité, à la culture pour la relance, à l'enseignement pour le soutien scolaire, au CPAS pour le soutien aux bénéficiaires,... ainsi que le choix de ne pas fermer la piscine communale pendant la crise, ce qui a nécessité des dépenses supplémentaires

liées aux normes sanitaires strictes », énumère l'échevin du Budget Philippe Delvaux. « Signalons aussi l'achat de masques et l'exonération de certaines taxes et redevances aux commerces : occupation du domaine public par les terrasses, droits d'emplacement pour les marchés, taxe déchets, taxe sur les spectacles ainsi que l'octroi de subsides pour la relance post-covid. »

Inondations et guerre

En juillet 2021, un terrible épisode d'inondations a frappé la région. De nombreux habitants en ont souffert. Certains bâtiments communaux ont été endommagés (la crèche « La Pyramide », la « Résidence du Moulin », le commissariat de police...). Les travaux de rénovation (indispensables !) sont en cours, dans le contexte actuel de coûts élevés, partiellement financés par les assurances.

Début 2022, c'est un évènement géopolitique qui s'est produit : l'invasion de l'Ukraine. « La forte augmentation des prix (entamée déjà fin 2021, suite à la reprise post-covid) a changé les ordres de grandeur et augmenté tous les coûts et les habitants de notre ville se sont montrés accueillants envers bon nombre de réfugiés¹ ». ●

¹ Notre commune est la 5^e ville wallonne qui a accueilli le plus d'Ukrainiens (derrière Liège, Namur, Charleroi et Mons) avec 236 bénéficiaires de la protection temporaire domiciliés (28 mai 2023).

Un budget communal qui reflète les choix politiques

« Le budget est établi en cohérence avec les valeurs portées par la majorité et notre Programme Stratégique Transversal (PST) », indique l'échevin du Budget Philippe Delvaux.

La rapidité et le caractère complet de la mise en œuvre des mesures intégrées dans le plan de convergence élaboré en mai 2019 - suite à la situation de déficit budgétaire de la Ville - ont été reconnus par les organismes indépendants que sont le Service wallon des Pouvoirs Locaux et le Centre régional d'aide aux Communes qui nous ont fait confiance en nous exonérant rapidement d'un suivi de mise en œuvre périodique et précis.

« Quand on regarde les comptes 2022, on constate qu'il y a des bonis dégagés. Il est donc légitime de se poser la question : a-t-on trop augmenté les impôts ? Je pense qu'il faut se poser la question autrement : chaque contribuable paie-t-il une juste contribution au regard des multiples services que la Ville lui rend ? », s'interroge l'échevin du Budget Philippe Delvaux. « Nous n'avons pas augmenté les impôts pour dégager des marges confortables, mais parce que nous n'avons pas voulu réduire les services à la population domiciliée ou résidente, ni même à la population des autres communes qui bénéficient de nos infrastructures (crèches, écoles, centres sportifs et culturels,...). Nous avons fait preuve d'une prudence qu'imposent plusieurs facteurs : la stagnation du nombre d'habitants domiciliés, la réduction de la taille moyenne des ménages, l'importante population non-domiciliée... Ottignies-Louvain-la-Neuve est et reste une ville accueillante, innovante, dynamique et où le cadre de vie est agréable ! »

Malgré la hausse des coûts et des taux d'intérêt, la Ville continue de s'engager dans des projets de transition,

indispensables pour lutter contre le réchauffement climatique et atteindre les objectifs de 55% de réduction d'émission de gaz à effet de serre pour 2030.

« Nous le pouvons, car nous avons géré le budget de manière agile et prudente, ce qui nous permet aujourd'hui de disposer de réserves. Nous agissons ainsi par souci de bonne gouvernance, pour éviter de tout financer par la dette (ce qui reporterait la charge sur les générations futures). L'affectation d'une partie de nos réserves au financement sur fonds propres des projets de transition nous permet d'éviter le recours trop important à des emprunts dont les taux d'intérêts avoisinent aujourd'hui les 4,5%. »

Pour Philippe Delvaux, poursuivre dans cette lignée en matière de gestion budgétaire est indispensable car la Ville a de grands projets devant elle : les rénovations énergétiques de l'école de Blocry, du SPOTT, du centre sportif des Coquerées, de la Résidence du Moulin. Le Collège est en pleine étude pour la relocalisation du commissariat de police et la rénovation de la place du Centre d'Ottignies.

« Les nouveaux quartiers que seront Samaya et Bétons Lemaire compteront aussi des infrastructures publiques qui élargiront l'offre de services. Dans le quartier Athena à Louvain-la-Neuve, l'école, répondant au tronc commun repris dans le Pacte d'Excellence, sera publique et financée totalement par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Il faudra aussi adapter la dotation au CPAS en fonction de ses projets. Il faut aussi veiller à entretenir les infrastructures publiques existantes et anticiper le vieillissement de certaines infrastructures à Louvain-la-Neuve. »



Le budget expliqué aux citoyens

Bienvenue à la réunion « Budget communal », le 13 septembre, à 19h45, à l'hôtel de ville (35, av. des Combattants, à Ottignies).

Vous pouvez aussi visionner la séance du Conseil communal du 30 mai, sur olln.be, où il fut question du compte 2022 et de la Première Modification Budgétaire (MB1) du budget 2023.

Reste une série d'éléments qui ne sont pas (encore) résolus avec les niveaux de pouvoir supérieurs. La Ville se doit de continuer de plaider auprès du Fédéral pour une reconnaissance de la sous-dotation à sa zone de police (elle compte une centaine de policiers alors que la dotation est calculée pour 66 membres, soit un déficit de l'ordre de 2,5 millions d'euros entièrement financé par le budget communal) et pour que cette dotation évolue avec l'inflation et intègre les impacts budgétaires des nouvelles conditions de travail octroyées par le Fédéral.

La Ville se doit de continuer de plaider aussi auprès de la Région pour que la dotation du Fonds des communes prenne en compte ses spécificités, notamment les 20% d'exonération au précompte immobilier, la présence de 25% de population non-domiciliée et reconnaisse le taux supérieur à 10% de logements publics (un manque à gagner estimé à environ 750.000€). ●

Détails du budget

www.olln.be/fr/ma-ville/vie-politique/college-communal/documents/budget-communal

Comprenons-nous

Budget : prévision des recettes et dépenses à venir

Compte : relevé des recettes et dépenses effectuées

Ordinaire : recettes et dépenses courantes

Extraordinaire : investissements

Evolution de la population domiciliée

	OLLN 2008	OLLN 2018	OLLN 2022	Moyenne provinciale 2022
Population nombre habitants	30251	31453	31363	
<20 ans	26,9%	22,7%	20,2%	23,2%
>=20 et <65 ans	60,7%	59,7%	60,4%	57,6%
>=65 ans	12,5%	17,5%	19,4%	19,2%

Evolution du prix de l'immobilier

Prix de l'immobilier	Prix médian des maisons (2020)	Evolution du prix médian des maisons (2010-2022)	Prix médian des appartements	Evolution du prix médian des appartements (2010-2022)
Belgique	290 000	61%	235 000	57%
Région wallonne	210 000	50%	175 000	52%
Ottignies-Louvain-la-Neuve	392 500	51%	245 000	78%

Source : Statbel, ING

Procédures

La gestion budgétaire est une chose. Traduire et mettre en œuvre les objectifs budgétaires en est une autre, qui implique une gestion et un suivi au quotidien.

« Sur ce plan, nous avons beaucoup amélioré les choses. J'en profite pour féliciter le service Finances », se réjouit l'échevin du Budget. Philippe Delvaux donne un exemple : l'UCLouvain et la Fédération Wallonie-Bruxelles versent leur quote-part aux coûts des travaux de la nouvelle piscine préalablement au paiement des factures par la Ville, maître d'ouvrage. Cela se traduit par une amélioration

de la trésorerie de la Ville à laquelle contribue également un suivi des enrôlements et un regard critique sur chaque dépense.

« Une gestion stricte, pas toujours populaire mais assumée ».

Rappelons aussi deux nouvelles démarches, déjà évoquées dans le bulletin communal de juin 2019 : le budget genré (l'analyse de l'allocation de nos dépenses en fonction du genre homme-femme) et la comptabilité analytique (avec une étude du patrimoine de la Ville). ●



BEP ASSURCREDITS
New Insurance & Credit Experience



DL FINANCE devient  **BEP ASSURCREDITS**
New Insurance & Credit Experience

Experts en crédits hypothécaires,
placements et assurances

VOTRE CRÉDIT HYPOTHÉCAIRE

Plus de 20 partenaires à votre disposition pour trouver la meilleure solution

Visitez notre site www.bepassurcrédits.be

ESPACE DU COEUR DE VILLE 16 - 1340 OTTIGNIES
010/41.40.99 - info@nd2l.be

FSMA 107/200A-cB

emprunter de l'argent coûte aussi de l'argent



KIDZIK
Le festival musical
des petites oreilles
à Louvain-la-Neuve

CONCERTS
ANIMATIONS
ATELIERS
POUR LES 0 À 10 ANS
À la Ferme du Bièreau
25 > 27 août 23
kidzik.be



BESOIN D'UN·E JOBISTE ?

PENSEZ À LA PLATEFORME-JOBS !

Des milliers de talents sont prêts
à répondre à votre annonce sur
www.uclouvain.be/jobs



 UCLouvain



Rue des Wallons 10
1348 Louvain-la-Neuve
010 / 47 20 02

Un problème à signaler ?

Vous souhaitez nous informer d'un problème que vous avez constaté sur la voirie ou dans les espaces verts publics ?

Contactez nos services techniques - travaux@olln.be - en attendant la mise en ligne d'un nouveau formulaire sur olln.be, qui permettra de localiser plus facilement le problème que vous pointez.

Nos services restent également accessibles par téléphone, aux heures d'ouverture des bureaux : 010 / 43 62 00.

Une mine d'infos !

Pour tout savoir sur la situation et l'administration des affaires de la Ville en 2022, consultez le rapport administratif en ligne sur notre site olln.be.

La période couverte par ce rapport s'étend du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022 pour l'administration et la démographie, et sur l'année scolaire pour l'enseignement public.

Le travail réalisé par les différents services de la Ville y est détaillé à l'aide de nombreux graphiques et tableaux.

Félicitations à nos jubilaires

Les couples de notre ville qui ont fêté leurs jubilés dans la première moitié de cette année ont été mis à l'honneur à l'hôtel de ville, le 17 juin. L'occasion d'une belle photo de famille !

Les couples qui fêtent leurs 50, 60, 65 et 70 ans de mariage dans la 2^e moitié de cette année seront invités à une cérémonie officielle, le samedi 21 octobre.



Conseil communal

Le compte rendu de la séance du 25 avril.

Le président Cedric du Monceau (Avenir) espère un record de vitesse pour ce Conseil dont l'ordre du jour comporte peu de points. Au final, trois heures tout de même !

Les conseillers entendent d'abord l'interpellation de Catherine Oldenhove, sur la problématique des places d'accueil dans les crèches de notre ville.

Le président du CPAS Michaël Gaux (Avenir) et l'échevine en charge de la Petite Enfance Nadine Fraselle (Avenir) sont très touchés par le témoignage de cette habitante... à la recherche d'une place au sein d'une crèche sur le territoire communal pour son bébé depuis juillet 2022 (elle dispose toutefois d'une place au sein d'une structure à Nivelles). Le premier communique un état des lieux des crèches du CPAS et pointe les principales difficultés rencontrées : difficulté de recruter des accueillantes, disponibilité d'un terrain et/ou d'un bâtiment adéquat, et nécessité de temps pour ouvrir de nouvelles places (notamment pour les mises en conformité). Il présente les démarches pour tenter d'apporter des solutions au manque criant de places d'accueil. En l'état, il n'y a ni manque de moyens ni manque de volonté politique. La seconde poursuit : *« J'entends les parents et les solutions auxquelles ils doivent recourir (alternance parents, grands-parents, voisins, amis... selon les jours de la semaine). Ce n'est pas tenable. Très souvent ce sont les mères qui doivent aménager leur temps de travail, et parfois c'est pire, elles doivent arrêter de travailler ! Il faut relancer la solution des mamans gardiennes, la moderniser. »* Et de lancer un appel aux candidat(e)s.

Catherine Oldenhove entend bien les explications mais repart déçue, rien de concret. Elle constate que le service est bien meilleur en Flandre.

Fêtes et jeunesse

L'échevin des Fêtes Benoît Jacob (Avenir) demande aux conseillers d'approuver le subside de 20.000€ (comme l'an dernier) au Comité des Fêtes de Wallonie, pour l'organisation des festivités de septembre. Ainsi qu'un subside extraordinaire de 10.000€ à la 26^e Unité scout des Six Vallées de Blocry, pour l'aménagement de ses locaux (afin de pouvoir y accueillir des mouvements de jeunesse venus d'ailleurs : Flandre, Ardennes... pour leurs camps d'été).

Enseignement

Comme elle s'y était engagée, l'échevine de l'Enseignement Annie Galban-Leclef (PS) a inscrit un point relatif au budget



pluriannuel 2018-2023 de l'enseignement communal. Sa présentation comporte de multiples chiffres et tableaux, extraits d'un dossier de 15 pages et 8 annexes, pour répondre à l'interpellation du conseiller Jacques Otlet (OLLN2.0-MR) (lire notre compte rendu du Conseil du 28 mars dans l'OLLN Info n°242 et sur notre site olln.be). L'échevin du Budget Philippe Delvaux (Ecolo) complète l'exposé avec l'analyse des comptes pour cette période.

Problème : Jacques Otlet signale qu'il n'a pas reçu l'entièreté du dossier. Il a pourtant demandé à l'employé en charge de lui fournir la copie de l'ensemble des documents. Il s'est rendu dans les locaux de l'administration à deux reprises, des fois que l'échevine aurait complété le dossier en cours de route. *« Il est impossible d'avoir un débat ! Vous ne jouez pas du tout la transparence et nous mettez devant le fait accompli ! »* Et de prévenir - avant de quitter la salle du Conseil - qu'il adressera une réclamation à l'autorité de tutelle.

L'échevine de l'Enseignement s'étonne et montre à l'assemblée le dossier qui était à la consultation des conseillers dès le 17 avril. Elle précise qu'il était également accessible en version électronique. *« Vous faites un procès d'intention déplacé à l'échevine »*, intervient la bourgmestre Julie Chantry (Ecolo), qui demande aux conseillers de confirmer, en âme et conscience, s'ils ont bien trouvé le dossier dans les pièces soumises à leur examen. Plusieurs confirment. *« Si quelqu'un a oublié de le photocopier, ce serait vraiment dommage. »* Dans le doute, elle propose que le débat sur ce point soit reporté à la séance suivante. *« Mais si vous partez M. Otlet, le point ne sera pas reporté. »*

Le conseiller est parti, le débat a eu lieu (NDLR : lire l'encadré en page 16).

Mobilité

L'échevin de la Mobilité Hadelin de Beer de Laer (Ecolo) signale que dans la nouvelle convention liant la Ville et l'ASBL Pro Vélo, le coût de la location d'un vélo sera un peu plus



élevé qu'auparavant, pour couvrir aussi l'amortissement des bécanes (pas seulement leur entretien). C'est une décision - assumée - de la Ville, pas de Pro Vélo.

Il détaille comment le programme « Pivacy II » - 1,2 million d'euros de subsides régionaux - comporte un volet « infrastructures » (à l'avenue du Jardin Botanique et à la Grand Rue) et un volet « parkings vélos » de 600.000€ (subsidé à 80%) pour le placement de nouveaux arceaux, arceaux sous-abri et box vélos qui pourront être privatisés. « On achètera 15 de ces « boîtes à pain », nous devons étudier à quelles conditions on les accordera. »

Il est encore question d'un subside compensatoire de 2190€ à la SPRL de voitures partagées « Wibee » pour l'occupation du domaine public. Si ce subside s'élève à 10.000€ pour Cambio (d'autres voitures partagées), c'est parce que celle-ci occupe beaucoup plus de place. Sans ce subside, le coût de l'occupation du domaine public serait reporté sur la facture des usagers.

Plan de cohésion sociale

L'échevine en charge des Affaires sociales Nadine Fraselle évoque plusieurs points, notamment la subvention de 450€ octroyée à chacune des 10 associations qui travaillent dans les quartiers pour en améliorer la convivialité et le lien social, et la subvention de 500€ pour chacun des trois potagers communautaires.

La subvention à la crèche parentale communale « Les Tournesols » de Limelette - 23.200€ (subside compensatoire pour le loyer) et 33.000€ pour les frais de fonctionnement et de personnel - refait débat. « Cette petite crèche locale fonctionne parfaitement. Tous les enfants sont domiciliés dans notre ville, les parents contribuent et prestent quelques heures par semaine, les dépenses sont très raisonnables », se réjouit l'échevine, qui rappelle que toutes les places de cette crèche sont à 100% subventionnées par l'ONE.

« Les parents qui ont monté une crèche temporaire suite à la fermeture de la crèche « ABChild » ont besoin de 8000€ pour boucler leur budget et la commune leur a répondu qu'elle ne pouvait pas les aider ?! », regrette le conseiller Cédric Jacquet (OLLN2.0-MR).

Le président suggère d'évoquer ceci lors du quart d'heure de questions-réponses (NDLR : l'échevine répondra que la commune n'a pas dit qu'elle ne pouvait pas les aider, au contraire, elle met en place une politique d'aide à la création de nouvelles crèches).

Nadine Fraselle mentionne le subside annuel de 3000€ à Sans Collier. Le conseiller Yves Leroy (Avenir), qui préside l'ASBL, signale que celle-ci a accueilli 70 animaux originaires de notre ville en 2022 : 30 venaient d'habitants, les 40 autres coûtent chacun 350€ à Sans Collier, soit 14.000€.

Salle Ginion

Le conseiller Nicolas Van der Maren (OLLN2.0-MR) a ajouté deux points en fin de séance. Le premier concerne

l'aménagement de la nouvelle cuisine de la salle Jules Ginion de Céroux. Son groupe est intervenu à de multiples reprises, pour dénoncer les manquements constatés par les locataires de la salle (NDLR : on apprenait dernièrement que le moteur de la nouvelle hotte avait été monté à l'envers !).



S'adressant à l'échevin en charge des Bâtiments Abdel Ben El Mostapha (PS) : « En février, vous laissez entendre que tout avait été fait dans les règles de l'art, pour ce chantier de 60.000€. Le lendemain du Conseil, j'ai demandé à pouvoir consulter le PV de réception de ce gros chantier. Quand je l'ai reçu, j'ai constaté qu'il datait du 8 mars, soit deux semaines après mon interpellation au Conseil. Ce PV ne contenait aucune remarque, puisqu'entretiens on avait remédié à tous les désordres que j'avais dénoncés au Conseil. J'apprenais au passage qu'on avait indiqué au service Travaux que la cuisine servait essentiellement à des fêtes de baptême et de communion ! Dont acte. »

Le conseiller s'étonne qu'on mette une salle à disposition des citoyens alors que les nouvelles installations n'ont pas été réceptionnées. « Comment pouvoir faire des remarques dans un PV de réception quand les installations ont déjà été utilisées et donc potentiellement endommagées par des utilisateurs... ce dont l'entrepreneur ne serait pas responsable ? »

L'échevin partage la définition d'une réception provisoire, qui se fait à la demande de l'entrepreneur. Il partage aussi l'agenda du déroulement des travaux. Et mentionne la réception provisoire du 8 mars, suite à la demande - le 1^{er} mars - du service Travaux. Jusqu'à cette date, l'entrepreneur est intervenu à plusieurs reprises, pour répondre aux problèmes signalés par nos services techniques. « On a voulu garder la salle opérationnelle, pour satisfaire nos citoyens. Auriez-vous préféré que le Collège décide de fermer la salle pendant la durée des travaux ?! »

« J'aurais préféré qu'il ne faille pas six mois pour mettre une nouvelle cuisine », répond le conseiller.

Proxibus

Le second point ajouté consiste en une demande d'état des lieux de l'usage du Proxibus de Limelette. « Des citoyens s'inquiètent de sa possible disparition. »

L'échevin de la Mobilité Hadelin de Beer de Laer se base sur une présentation des TEC, pour communiquer les statistiques de la ligne 206. Les chiffres ont augmenté avec



Le temps, mais force est de constater qu'ils restent trop peu élevés : 54 montées par jour en moyenne, pour un bus qui effectue une quinzaine de boucles, cela représente une personne par boucle en moyenne. « *Le trajet le plus fréquenté est celui qui mène de Rofessart aux Villas, à 7h35, emprunté par 13 personnes. Les derniers trajets, dès 17h13, sont vides. Or, pour être plus écologique que la voiture, il faut 9 personnes par trajet en moyenne. On n'y est pas du tout !* » Et de constater que finalement, ce Proxibus consiste en un ramassage scolaire.

Il n'est pas question de le supprimer complètement, plutôt de le rationaliser. Supprimer les trajets pas ou peu fréquentés (la boucle du marché du vendredi par exemple, qui ne transporte qu'une personne : autant réserver un taxi), supprimer les trajets pendant les congés scolaires, supprimer la première boucle du matin et les dernières du soir... tout ceci est en cours d'analyse.

Motion SNCB

Le conseiller Thomas Lerclercq (Ecolo) propose le vote d'une motion pour que la SNCB réalise son Plan de transport 2020-2023, lequel prévoyait une liaison IC Charleroi Sud – Fleurus – Ottignies-Wavre-Leuven avec 2 trains/heure. La SNCB a hélas annoncé le report de cette liaison. « *On souhaite interpeller le Gouvernement fédéral pour qu'il impose à la SNCB de réaliser en totalité son Plan de transport, en créant la nouvelle ligne IC, et d'augmenter la fréquence des trains S Ottignies-Charleroi-Namur.* »

Le conseiller Nicolas Van der Maren prévient que son groupe s'abstiendra sur ce projet de motion qui émane d'un conseiller Ecolo, alors que le ministre de tutelle de la SNCB est un Ecolo, que le président du CA de la SNCB est un Ecolo et que l'échevin de la Mobilité de notre Ville est un Ecolo également. « *Interpellez directement votre ministre ! Evidemment qu'on veut plus de lignes ! On a l'impression qu'on nous demande de voler au secours d'un ministre qui ne parvient pas à convaincre ses partenaires de majorité !* »

La bourgmestre Julie Chantry (Ecolo) répond que le conseiller se trompe complètement. « *On n'a pas un ministre qui est venu nous demander de l'aider à faire passer son dossier ! On porte la voix de citoyens qui constatent que ce qui était prévu dans un Plan de transport n'a pas été fait. L'UCLouvain l'a fait également. Politiser comme vous le faites n'a aucun intérêt !* »

Les 9 conseillers de la minorité (OLLN2.0 MR et Kayoux) s'abstiennent, les autres votent pour. ●

Pour (re)voir la séance:

 <https://www.deliberations.be/ottignies-louvain-la-neuve>

Enseignement

L'échevine de l'Enseignement Annie Galban-Leclef pointe ce qui ressort des réponses apportées aux questions posées, des comptes analysés et des budgets explicités :

- des dépenses engagées pour privilégier un accès à l'école pour chacun.e (matériel didactique, activités pédagogiques intra et extra muros, qualité des repas scolaires, tarification modérée) ;
- malgré la grande hétérogénéité de la population scolaire, depuis 2018, le taux moyen de réussite au CEB de 97 % est nettement supérieur à la moyenne qui est de 88 % en Communauté française pour la même période ;
- l'importance des écoles des devoirs et de l'accueil extra-scolaire dans la réussite des élèves ;
- une proposition de services au-delà de l'enseignement, à tarifs adaptés, avec un encadrement par du personnel formé (accueil extra-scolaire, écoles de devoirs, plaines de vacances du Centre de Loisirs Actifs) pour les enfants de tous les réseaux ;
- un contrôle strict des dépenses de fonctionnement avec des subventionnements évoluant moins vite que l'inflation et malgré la hausse généralisée des coûts ;
- des coûts de fonctionnement des écoles communales à considérer au regard d'une occupation importante des bâtiments pour des activités hors temps scolaires telles que les plaines de vacances du CLA, les cours de l'Académie, les activités du Centre Sportif Local Intégré ... pour les enfants de tous les réseaux ;
- des investissements continus dans les infrastructures scolaires, y compris en matière d'économies d'énergies.

L'ensemble du dossier peut être consulté sur notre site olln.be (Actualités, Le compte rendu du Conseil du 25 avril, à la fin du texte).

Les comptes rendus des séances du 30 mai et du 27 juin sont en ligne sur olln.be et seront publiés dans le prochain Olln Info.

Merci pour l'Accueil

Paulette Verstraete a fêté ses 100 ans le 28 juin, avec ses frères (centenaires également !) et les représentants du Collège communal.

Sa plus grande qualité ? « *L'accueil, certainement !* »

Le Père Luc Verstraete est fier de sa petite sœur de 100 ans, avec laquelle il a presque toujours vécu (depuis 12 ans dans le bâtiment propriété du Vicariat du Brabant wallon qui accueille des prêtres retraités, en face de l'église de Mousty).

Née à Saint-André-lez-Bruges le 28 juin 1923, Marie-Paule - mais tout le monde l'appelle Paulette - a passé une enfance heureuse à Sint-Andries avec ses frères Pierre (Pepp, qui fêtera ses 104 ans en octobre), Luc (Luco, 102 ans en octobre également) et sa sœur Marcelle (Molly, malheureusement décédée en 2006). Comme Luc (fêté par notre Ville l'automne dernier), elle se souvient du magnifique jardin dans lequel ils ont fait les 400 coups, avant le déménagement de la famille à Uccle, quand leur père ingénieur, directeur des Ponts et Chaussées pour la Flandre-Occidentale, a été nommé directeur général pour l'ensemble de la Belgique. Paulette avait 8 ans.

En 1956, elle a quitté la maison familiale pour aller habiter avec son frère devenu vicaire à Uccle-Stalle. En 1965, elle l'a suivi à Cureghem, dans la cure qu'ils partageaient avec les Pères Jean et Christian.

« *On y a expérimenté le travail en équipe. Il y avait tout le temps du monde. C'était une paroisse multinationale. Des prêtres venaient dire des messes dans d'autres langues. On y a été très heureux pendant 15 ans, jamais de dispute !* »



Paulette était à l'accueil, au linge et aux fourneaux ! Elle s'occupait aussi de mouvements de jeunesse, chorales...

30 ans à Tangissart

« Pensionné », le Père Luc a souhaité retrouver la campagne. Il a été affecté à Tangissart, où il a été prêtre de la paroisse Notre-Dame pendant 30 ans (les vingt premières années, également prêtre de la paroisse Saint-Antoine de Sart-Messire-Guillaume).

Paulette a suivi, pour s'occuper de la vie paroissiale : la catéchèse, le club des aînés qu'elle a créé (35 personnes qui venaient jouer aux cartes ou tricoter, tous les jeudis), la chorale...

« *Il fallait régulièrement faire les cuivres de l'église. Et les bouquets, chaque semaine !* »

Ils se sont fait beaucoup d'amis, des liens qui existent toujours.

Marche et vélo

Paulette était sportive, pratiquant la marche et le vélo (pas un sentier de Tangissart qu'elle ne connaisse !). Elle a aussi fait partie du club de gymnastique de Court-Saint-Etienne « La Courtoise ». Sans doute la recette pour atteindre 100 ans en plutôt bonne forme (elle et son frère Luc sont malheureusement devenus malvoyants).

« *Nous avons eu des parents sains (« et saints », ajoute Luc). Tout ce que nous avons fait, nous l'avons fait avec cœur et enthousiasme. Un maximum pour les autres.* »

Les représentants du Collège - venus apporter le portrait dédié du roi et de la reine et les fleurs de la Ville à la jubilaire, le 28 juin - ont dit leur joie de compter ces frère et sœur centenaires parmi les habitants d'Ottignies-Louvain-la-Neuve. D'autant qu'ils ont un autre frère centenaire (Pierre, dont le totem est « mammouth » nous glisse-t-il à l'oreille), habitant, lui, de Floreffe : exceptionnel ! ●

Devoir de mémoire

Le 16 mai, les élèves de nos écoles ont participé aux cérémonies du souvenir commémorant la fin de la Seconde guerre mondiale. Des pavés de mémoire ont été placés devant les maisons de trois anciens résistants d'Ottignies et Céroux-Mousty.

Les autorités communales et les représentants de nos associations patriotiques ont commémoré le 8 mai 1945, date de la libération de notre pays, le 16 mai.

« Dans le contexte actuel, le devoir de mémoire est essentiel. Il existe actuellement trop de conflits armés dans le monde. Les combats en Ukraine à 2.200 kilomètres d'ici, d'une violence inouïe, durent depuis le 24 février 2022 et frappent encore, chaque jour, des civils. Les enfants sont, bien souvent, les premières victimes », a déclaré l'échevine en charge des Associations patriotiques Annie Galban-Leclef. « Comme lors de la 2^e guerre mondiale, des populations venues d'ailleurs aussi ont, bien souvent, dû quitter en catastrophe leur pays pour éviter d'être massacrées et ont dû tout abandonner. Des familles sont disséminées. Notre Ville, notre CPAS, nos écoles et des particuliers mènent des actions sociales afin d'aider ces réfugiés. »

Des élèves des écoles communales des Coquerées et de Limauges ont participé à l'hommage rendu aux Justes parmi les Nations, à l'Espace Saint-Remy voisin de l'église d'Ottignies. Ils y ont chanté « Le pouvoir des fleurs » de Laurent Voulzy.

Trois pavés de mémoire

Accompagnés par des représentants de la Confédération Nationale des Prisonniers Politiques et Ayants droit de Belgique (CNPPA), les participants se sont ensuite rendus



devant les maisons de trois résistants de notre ville qui ont été fusillés en 1943 : Arthur Jules Hanouille au n°4 de la place du Centenaire (Mousty), Clovis Dumont au n°20 de la rue du Culot (Mousty) et René François au n°22 de la rue du Petit Ry (Ottignies). Ils y ont placé un pavé de mémoire « In Memoriam » sur lequel figure la date de naissance du résistant ainsi que la date et le lieu de son exécution.

La cérémonie s'est terminée au monument de l'Escadron Brumagne/Armée Secrète à Limelette, après un dépôt de fleurs au monument aux morts de Limelette (où les élèves en 2^e et 3^e maternelle de l'école communale de l'avenue de Jassans ont chanté la Brabançonne). ●

Dialoguez avec le Collège



Le Collège rencontra les habitants du Petit-Ry, Pinchart et Céroux le 25 septembre, à 20h, à l'hôtel de ville (avenue des Combattants, 35, à Ottignies), pour discuter avec eux des sujets qui les préoccupent.

Merci d'envoyer vos questions/souhaits de thématiques avant le 10 septembre : participation@olln.be, ou par courrier : Administration communale, Participation, Espace du Cœur de Ville, 2, à 1340 Ottignies, ou par téléphone : 010 / 43 61 85. ●

 rencontrescitoyennes.olln.be

Semaines extraordinaires

cesam NATURE

Stages externats
DEPUIS 2021 À OTTIGNIES
 A l'Athénée Paul Delvaux

Sportifs, Artistiques et Culturels
 45 thèmes de stages de 3 à 14 ans

Un conseil?
Réservez maintenant pour avoir votre premier choix!
cesam-nature.com ou 067 / 33 00 15

FD Funérailles Debroux srl

Funérarium - Incinération - Fleurs en soie
 Organisation de funérailles pour tout budget sur Ottignies et toutes régions

26 Avenue des Combattants - 1340 OTTIGNIES L-L-N
www.funerailldebroux.be

Tél.: 010/ 41 42 91

Tom & Co Court-St-Etienne
 Votre animal et vous

Ouvert du lundi au samedi de 9h à 18h30

DOGWASH
 Station de lavage canin | Tom&Co

Livraison à domicile | Lecteur de puce | Test qualité eau | Gravure-médaille | Tom&Care

Av. des Métallurgistes 10, 1490 Court-Saint-Étienne
 Tel: 010/61 37 01 - www.tomandco.be

Tom&Co Court-Saint-Etienne

PIERSON
 c'est **BON!**
 Assurances

Consultez-nous!

Avenue de Jassans 58, 1342 Limelette
Tél. +32 (0)10.41.42.43

info@piersoncestbon.be
www.piersoncestbon.be



MOBILITÉ

Journée vélo des Débrouillards le 3 juillet : quels pelotons !

Quelque 378 élèves de 5^e et 6^e primaire - de notre école communale de Limauges, de l'athénée royal Paul Delvaux, de l'école de type 3 Les Moineaux de Wavre (toutes les classes) et d'établissements de Mont-Saint-Guibert, Baisy-Thy, Nil-Saint-Vincent et Ramillies - ont participé, le 3 juillet, à la traditionnelle « Journée vélo » organisée par l'ASBL Les Débrouillards (citoyenne d'honneur de notre Ville). Pour apprendre les règles de sécurité et découvrir le plaisir de se déplacer à bicyclette.



Ils ont rejoint le domaine provincial du Bois des Rêves (Mousty) au départ de leurs différentes écoles, pour un gigantesque barbecue (21 bénévoles de l'ASBL aux pains-saucisses !). Ils se sont défoulés dans plusieurs châteaux gonflables, avant de reprendre la route en sens inverse.

« Aller-retour, ils auront roulé entre 30 et 35km », estime le Néolouvaniste José Pomès, président de l'ASBL. « Ceux de Ramillies retournent en car, les ouvriers communaux se chargeant de ramener leurs vélos dans des camionnettes. »

« Pas de gros soucis techniques, ni de chutes », se réjouit le bourgmestre de Ramillies Jean-Jacques Mathy, qui a accompagné les 62 élèves de son école communale sur l'ensemble du trajet (28km tout de même), une première pour lui. « C'est une très belle initiative, bien organisée, sur un parcours entièrement sécurisé. »

Avec la police

Quatre Zones de police encadraient la manifestation, dont la nôtre.

« On le fait depuis plus de 20 ans », calcule Bernadette Rouyer, Premier agent de police de notre Zone. « Toujours avec plaisir ! ».

Elle était accompagnée de l'inspecteur Andreea Peiovici, qui vient d'intégrer notre Zone, de l'inspecteur principal Fabian Laurella à moto et de l'inspecteur de quartier (Louvain-la-Neuve) Sébastien Louis à vélo.

« Il s'agit de bloquer les carrefours, car ce sont de gros pelotons. Différents groupes se sont regroupés au cimetière des Coquerées, avant d'emprunter le Ravel vers Céroux. Après une pause sur la place communale, ils sont redescendus par la rue Croix Thomas. D'autres groupes sont arrivés par la sablière de Mont-Saint-Guibert. »

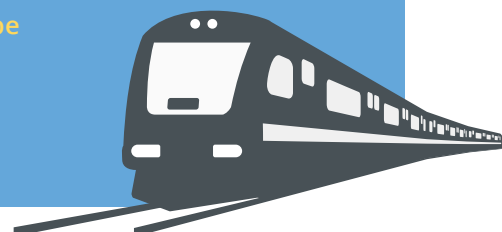
Les 41 Débrouillards impliqués dans cette journée étaient heureux de reprendre du service après trois éditions annulées pour cause de covid. Leur stand de réparation a été utile pour regonfler quelques pneus. Ils ont pu compter sur l'aide de 9 amis motards et des ambulanciers de La Hulpe, qui encadraient les pelotons.●

Moins de trains

Les équipes d'Infrabel effectuent des travaux en gare de Louvain-la-Neuve, jusqu'au 25 août, en semaine.

Le nombre de trains entre Ottignies et Louvain-la-Neuve est réduit. Les trains S8 Ottignies - Louvain-la-Neuve ne circulent pas. Infrabel conseille d'emprunter les trains S8 Zottegem - Bruxelles - Louvain-la-Neuve ou Bruxelles-Midi - Etterbeek - Louvain-la-Neuve.

 [belgiantrain.be](https://www.belgiantrain.be)



Brevet du cycliste

Quelque 275 élèves brevetés, prêts à agir pour une mobilité plus douce dans nos quartiers.

Cette année scolaire, quelque 275 élèves en 5^e primaire dans nos écoles communales de Lauzelle, Blocry, La Croix, Limelette, Mousty et Limauges, à l'Athénée Royal Paul Delvaux et à l'école Saint Pie X ont participé au Brevet du cycliste.

Cette formation est coordonnée par l'ASBL Pro Velo, en collaboration avec les équipes pédagogiques des écoles participantes, notre service Enseignement, les cyclistes quotidiens du Gracq, la police et quelques parents. Elle permet aux élèves de découvrir ou perfectionner leur maîtrise du vélo, être sensibilisés au code de la route, apprendre à rouler dans la circulation et en fin de parcours, passer le brevet sur un circuit routier à proximité de l'école, sous le regard bienveillant de leurs formateurs.



Une petite cérémonie a été organisée le 22 juin à l'école communale de Blocry, pour remettre les brevets aux élèves.

« Ce fut aussi l'occasion de rendre hommage à Marwan Hamzaoui, ancien coordinateur du projet au sein de l'ASBL Pro Velo, qui nous a quittés à l'automne dernier », se souvient l'animatrice pédagogique de notre service Enseignement. « Les équipes s'attachent à poursuivre son engagement et à continuer à transmettre aux enfants l'importance d'une mobilité douce et autonome, dans l'attention de tous et respectueuse de la planète ».

Équipés des gilets offerts par la Ville et de leurs casques, voilà 275 élèves prêts à agir pour une mobilité plus douce dans nos quartiers : bravo et merci à eux ! ●

Testez un vélo !

Pro Velo Brabant wallon vous propose de tester un vélo électrique ou pliant pendant 2 mois, en profitant de l'accompagnement de son équipe et d'un équipement de qualité (cadenas, sacoche...).



Une formation « Ma ville à vélo » est donnée gratuitement en début de test, pour vous donner les trucs et astuces afin de rouler confortablement et en toute sécurité en ville.

Si vous êtes convaincu(e) à l'issue du test, vous pourrez acheter un vélo à -10% chez Pro Velo, ou vous rendre chez les vélocistes locaux pour d'autres modèles.

Prochains départs, le jeudi 7 septembre (17h30-20h ou 18h30-21h).

Le prix de cette expérience est de 150€ pour l'ensemble de la période de test (8 semaines). Il comprend l'accompagnement par l'équipe de Pro Velo et l'assurance contre le vol.

www.provelo.org/testing-bw
brabantwallon@provelo.org
010 / 40 15 13

TEC à la demande

Depuis le 17 juillet, le service « TEC à la demande » circule du lundi au vendredi de 7h30 à 19h30 et le samedi de 9h30 à 19h30 (hors jours fériés), avec un véhicule de 7 places. Pour permettre au plus grand nombre d'en bénéficier, il propose des horaires d'arrivée et de départ à Louvain-la-Neuve.

Nouveautés

- Les réservations sont possibles de 7 jours à 30 minutes avant le voyage, mais plus dans les dernières minutes (afin de garantir l'horaire annoncé aux voyageurs déjà confirmés).
- Le service est accessible sans coût supplémentaires aux abonnements TEC valides pour la zone.
- Les accompagnants (jusqu'à 3 personnes en plus du voyageur principal) sont gratuits jusqu'à 11 ans (et plus 5 ans).
- S'il existe une solution de qualité en bus ou en train pour le même trajet, celle-ci vous sera proposée (afin de permettre la disponibilité de TEC à la demande pour les autres personnes).
- La zone d'Ottignies-centre n'est plus desservie (le service se concentre sur la gare des bus de Louvain-la-Neuve, dans le but de maximiser le regroupement des utilisateurs et éviter la concurrence avec les lignes de bus régulières).

letec.be (se déplacer, services sur réservation)



MOBILITÉ

Voitures partagées

Près de chez vous ? Manifestez votre intérêt !

La Ville va solliciter les sociétés de voitures partagées (Cambio, Wibee...) pour qu'elles placent des voitures partagées dans les différents quartiers de notre commune : 5 d'ici la fin de cette année, 5 autres l'année prochaine (si le succès est au rendez-vous pour les 5 premières), 5 encore l'année suivante.

« Le principe est le suivant : la société place une voiture - à Céroux par exemple - et la Ville comble la différence entre l'usage réel et le seuil de rentabilité », explique l'échevin de la Mobilité Hadelin de Beer de Laer. « Admettons qu'une voiture partagée coûte 500€/mois, et qu'elle a été utilisée pour 400€. La Ville comblera le déficit de 100€. Le mois suivant, la voiture a été plus utilisée et « rapporte » 550€ : à ce moment, la Ville ne paiera rien. »

Dès lors, la Ville a intérêt à mettre d'abord des voitures là où la demande est la plus élevée. Dans ce but, elle

souhaite savoir combien d'habitants utiliseraient les voitures partagées, dans 15 endroits potentiels : Petit-Ry, Bauloy, Bon Air/CSPO, Mousty, Chapelle-aux-Sabots, Buston, Jassans, Franquénies/Morimont, La Croix/Blocry, Limelette, Le Puits, Céroux, Pinchart, Rofessart, Blanc-Ry.

Les lieux qui totaliseront le plus de candidats seront choisis en priorité.



« En dix ans, j'ai payé 12.500€ pour toutes les fois où j'ai utilisé une voiture », calcule l'échevin de la Mobilité Hadelin de Beer de Laer, qui n'a plus de voiture depuis 2006 et ne fonctionne

plus qu'avec des voitures partagées. « Si j'avais eu une voiture personnelle pour effectuer tous ces kilomètres, j'aurais payé bien plus cher ! » ●

Intéressé(e) ?

Faites le savoir aux responsables de notre service Mobilité avant le 10 septembre : 010 / 43 62 00 mobilite@olln.be

Trois nouvelles stations Cambio

Désormais, notre ville compte 12 stations Cambio (voitures partagées).

Trois stations Cambio viennent de s'ajouter aux 9 que nous avons déjà : une à Ottignies (Ferme du Douaire), deux à Louvain-la-Neuve (chemin de la Bardane, 10, et place du Plat Pays, 20).

Cela porte le nombre de station à 4 à Ottignies et 8 à Louvain-la-Neuve.

La société de voitures partagées Cambio est active dans notre ville depuis 2003. Le principe est simple : vous réservez une voiture pour la durée de votre choix à l'une des stations existantes. Vous en disposez comme s'il s'agissait de la vôtre, durant la durée définie, avant de la ramener à son emplacement à l'échéance.



Les coûts de l'abonnement mensuel sont fixes tandis que les frais d'utilisation varient suivant le temps et le nombre de kilomètres.

Sur le site internet de Cambio, découvrez l'avantage financier par rapport à la possession d'une voiture personnelle ainsi que les stations les plus proches de chez vous. ●

www.cambio.be - 081 / 62 50 91 - wallonie@cambio.be

BIENVENUE À LA BIOSPHÈRE


LA
bio
SPHÈRE

Magasin **bio** où vous trouverez

- plus de **200 références en vrac**
- des produits **locaux**
- une approche **bio** et **éthique**
- ouvert **7j/7**
- une **équipe engagée**

Au plaisir de vous voir !

Lun : 13h-19h / Ma-Sa : 9h-19h / Di : 9h-13h

8, Blvd du Centenaire - 1325 Chaumont-Gistoux   www.labiosphere.be



Magasin spécialisé en **vélos cargos** à destination **familiale** dans le Brabant Wallon

Ouvert du mardi au vendredi de 9h à 18h
le samedi de 10h à 18h

Adresse: Rue Provinciale 2 à 1300 Wavre
Téléphone: 0493/94.61.27
Mail: info@velofamilial.be Web: www.velofamilial.be



URBAN ARROW KIFFY followme VELE HASE

BABBOE yuba tern TRIOSBIKE



M!

MAINTENANT!

FESTIVAL CITOYEN POUR UN MONDE EN TRANSITION

GRAND PLACE DE LOUVAIN-LA-NEUVE

27 SEPTEMBRE
> 1^{er} OCTOBRE 2023

22 SEPTEMBRE
20h00
SOIRÉE DE LANCEMENT
avec Cyril DION

Infos,
programme et
réservations
via le QR code
ou le site



WWW.FESTIVALMAINTENANT.BE

Une organisation de
l'ASBL Terre Ouverte,
soutenue par

Mars
Wallonie





Budget participatif : lauréats

Sept projets citoyens porteurs de sens, tisseurs de liens sociaux et soutenant la transition écologique au niveau local seront soutenus par la Ville.

La 3^e édition du budget participatif « Ma Ville en mieux » impliquait davantage nos habitants dans la sélection des projets. Les votes citoyens et les cotations du jury ont déterminé, à parts égales, les projets sélectionnés.

Grâce au budget de 30.000€ mis à disposition par les autorités communales, ces sept projets pourront se développer. Longue vie à eux !

www.olln.be/budgetparticipatif

Terrain d'Aventures

L'ASBL Terrain d'Aventures de Louvain-la-Neuve - depuis plus de 40 ans - offre aux enfants un espace de jeux, expérimentations et rencontres.

En perte de vitesse il y a quelques années, l'ASBL a souhaité s'ouvrir et se renforcer. L'équipe de gestion et animation a été renouvelée.

Le budget participatif (5000€) l'aidera à poursuivre ses efforts d'information (pages internet, visites, ateliers d'échange), d'ouverture à de nouveaux publics (à travers le lancement de balades nature familiales et intergénérationnelles), de renforcement et diversification des partenariats...



Les ateliers du Clan Pains

Le projet consiste en l'organisation d'ateliers pain au levain au sein de la boulangerie collective « Le Clan Pains » - tenue par 2 boulangères et 2 boulangers, à Ottignies - pour des personnes n'ayant généralement pas accès à ce type d'atelier. L'objectif : partager le savoir-faire artisanal et

le savoir lié aux enjeux environnementaux, alimentaires et sanitaires.

Les participants découvriront un artisanat ancestral et fédérateur, un métier artisanal en lien avec la transition, au sein d'un éco-lieu ouvert vers l'extérieur.

Alter-é-collation

Depuis 2016, Altérez-Vous Initiatives organise des animations/activités de sensibilisation à l'Altérez-Vous et l'Alter d'en face : concerts, brunch-docu, tables de conversation en français langue étrangère. L'ASBL souhaite développer des ateliers « Alter-é-collation », lesquels seront soutenus par le budget participatif à hauteur de 5000€. Le but ? Sensibiliser les enfants de 4^e, 5^e et 6^e primaire à la revalorisation des « déchets » alimentaires (épluchures, fanes de légumes, restes, aliments considérés comme invendables, invendus). Organisés à l'Alter d'en face sous la supervision d'un cuisinier professionnel et d'un animateur, les enfants transformeront les « déchets » en compotes, potages, pain perdu, chapelure, tapenades... avec en ligne de mire le caractère local et saisonnier des produits, dans une optique « zéro-déchets ». Le temps de cuisson sera l'occasion d'une animation en lien avec les thématiques de l'atelier. Ces ateliers pourront également être proposés aux familles, dans le cadre du projet « Alter-Café ».



Le marché de l'Arbre

Le marché de l'Arbre qui Pousse réunit les producteurs et productrices de la Ferme de la Balbrière, les vendredis après-midi, dans une ambiance conviviale. Vu le succès de la première saison, le souhait est d'en augmenter l'ampleur, notamment à travers la présence d'un food truck du restaurant de l'Arbre et l'accueil d'autres producteurs/trices des environs. L'occasion de se retrouver pour un moment joyeux, en mettant en avant des produits sains et bons, en découvrant de jeunes artistes... pour réfléchir à et créer de nouveaux imaginaires communs. Le budget participatif y contribuera à hauteur de 3500€.



Parrainer un enfant

Créée en 1996, l'ASBL Parrain-Ami recherche des familles de parrainage, parrains/marraines pour accueillir/rencontrer régulièrement un enfant/jeune en difficultés familiales, dans le but de lui apporter une stabilité affective et un apport éducatif et ce sans jamais se substituer aux parents.



Ce parrainage permet à l'enfant/jeune de nouer d'autres relations, connaître un lieu de vie stable et structurant, (re)trouver confiance en lui, développer son réseau afin de multiplier ses opportunités de vie. Il permet aux parents de l'enfant/jeune d'être épaulés et soutenus dans leur rôle de parent. Il permet aux familles de parrainage de s'ouvrir à d'autres réalités, créer un lien social différent et participer à un projet citoyen.

Le budget participatif (2000€) soutiendra le développement du plan de communication destiné à mieux faire connaître ce projet.

GASAP' écoles

Les Groupes d'Achats Solidaires de l'Agriculture Paysanne (Gasap) proposent de soutenir l'agriculture familiale et retisser le lien entre producteurs/trices et mangeurs/mangeuses. Depuis 2011, l'ASBL a développé un projet de Gasap dans les écoles, qui connaît un réel engouement.

Le budget participatif (2000€) soutiendra l'ancrage local de ce projet, en lui permettant de se développer dans une ou plusieurs écoles de notre ville.



Rénovation de La Fattoria

Créée en 1994, l'ASBL La Fattoria propose diverses activités, certaines axées sur la transition écologique et orientées vers le maillage social : potagers en permaculture, récupération de lots de bois en vue de les transformer en bois de chauffage, installation de chauffage au bois avec radiateurs utilisée pour chauffer l'infrastructure, filtration des eaux usées d'une partie du quartier de la Baraque par une irrigation et un lagunage naturel dont l'eau récupérée est utilisée pour arroser les potagers, démonstrations de techniques de construction écologique, travaux de restauration dans l'habitat léger, ateliers de réparations de vélos, accueil de personnes socialement fragilisées et dépendantes, récupération de produits alimentaires qui sont mis à disposition dans des frigos solidaires, création d'ateliers pour personnes en situation de handicap légers...

Le budget participatif (5000€) permettra à La Fattoria de moderniser ses installations.



Budget participatif 2023

- 30.000€ au budget communal
- 12 projets déposés, dont 10 recevables
- 7 projets lauréats
- Un jury composé de deux experts en transition écologique et sociale, 3 citoyens tirés au sort parmi des candidats, et un représentant de l'administration
- 146 citoyens et citoyennes qui ont voté en ligne et sur papier (136-10). Merci pour leur engagement dans ce processus participatif !



SOCIAL

Le Capteur logement à votre service

Rejoignez le réseau de propriétaires solidaires.

La crise du logement touche de plus en plus de personnes, particulièrement en Brabant wallon. Pour cette raison, le Relais social - projet financé par la Région wallonne - a décidé de mettre cette problématique au cœur de ses actions, en développant la fonction de Capteur logement avec et pour ses partenaires.

Vous avez des biens à louer et souhaitez les proposer à des publics fragilisés ? Le Capteur logement vous accompagne tout au long du processus, en vous proposant un soutien dans la réalisation des démarches administratives (bail,

état des lieux, primes...), une sélection de candidats locataires... et en assurant un suivi régulier le temps de la location. Ce service est entièrement gratuit.

Le Capteur Logement travaille de manière rapprochée avec un ensemble de services (tant publics qu'associatifs) qui accompagnent les personnes fragilisées et les suivent après leur remise en logement. Cet accompagnement est une des clés au maintien en logement. ●

Info : 010 / 81 00 07
www.rsbw.be
capteurlogement@rsbw.be



Journée des Aînés

A l'occasion de la Journée Internationale des Aînés, notre Conseil Consultatif des Aînés (le CCA, composé d'une vingtaine de citoyens, de représentants des institutions et des instances communales) proposera une conférence « Bien vieillir, un heureux défi ! » au SPOTT (le centre culturel de l'avenue des Combattants, à Ottignies), le 30 septembre, de 14 à 17h. Accès gratuit, goûter offert !

Toute organisation qui souhaite y promouvoir ses activités est invitée à contacter notre service en charge des Aînés avant le 31 août : aines@olln.be, 010 / 43 61 76 (aussi pour vous inscrire, si vous souhaitez y participer à titre individuel).

Séniors-étudiants

L'ASBL « 1Toit 2Ages » et la Ville vous invitent à la soirée d'accueil des cohabitants intergénérationnels de 1Toit 2Ages Louvain-la-Neuve, le 10 octobre, de 18 à 20h, dans les locaux de l'Office du Tourisme-Inforville (galerie des Halles, à côté des guichets de la gare de Louvain-la-Neuve).

Vous y rencontrerez les séniors et étudiants qui cohabitent grâce à l'action de l'ASBL, découvrirez ses activités, sorties culturelles... en partageant le verre de l'amitié. Réservations souhaitées.

Info : 0499 / 34 00 88
lln@1toit2ages.be

SOS chauffeurs bénévoles

Notre CPAS est à la recherche de chauffeurs bénévoles (« volontaires ») pour sa Centrale des moins mobiles « Mobitwin-OLLN ».

Ce service entend offrir des possibilités de transport aux personnes qui disposent d'un petit revenu et/ou qui ont une mobilité réduite.

- Vous êtes âgé(e) de 18 ans au minimum.
- Vous possédez un permis de conduire ainsi qu'un véhicule personnel.
- Vous êtes disponible quelques heures par semaine.
- Vous êtes accessible par téléphone et e-mail.

Vous serez amené(e) à faire des déplacements principalement dans la commune, accessoirement en dehors. Vous êtes couvert(e) par différentes assurances. Le bénéficiaire du transport vous indemnise à raison de 0,41 centimes d'euro par km, lors de chaque trajet.

Vous déterminez vous-même vos disponibilités et vos horaires. Vous êtes bien sûr toujours libre d'accepter un trajet, voire d'annuler un transport en cas d'imprévu, en contactant le service dès que possible.

Intéressé(e) ? taxirepas@cpas.olln.be, ou 010 / 43 65 70 (du lundi au vendredi, de 8 à 12h).

Une brochure reprenant les informations utiles pour nos aînés est disponible sur notre site internet : <https://lien.olln.be/aines>

Vous pouvez obtenir une version papier à l'Accueil de l'administration communale au Cœur de Ville d'Ottignies, auprès du CPAS, des maisons médicales et des pharmacies. Ou sur demande auprès de notre service en charge :

010 / 43 61 76,
aines@olln.be



Arbres et haies remarquables

Participez à leur protection.

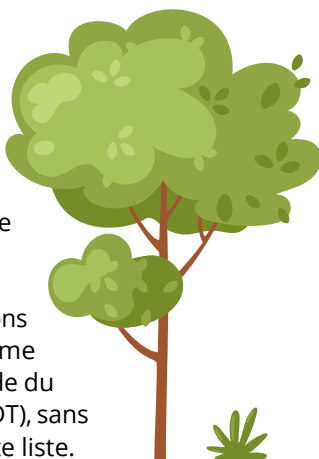
La Région wallonne actualise sa liste des arbres et haies remarquables. Les communes sont invitées à y ajouter de nouveaux sujets. Avec votre aide !

Quel intérêt ?!

Le Département de la Nature et des Forêts wallon (DNF) est consulté pour chaque demande d'abattage d'un arbre ou une haie remarquable (un permis d'urbanisme est nécessaire).

Il y a 78 arbres déjà répertoriés pour notre ville (identifiables sur le géoportail <https://geoportail.wallonie.be/walonmap>, choisir « Arbres et haies remarquables (AHREM) – Série », dans le catalogue).

Les arbres de certaines dimensions sont de facto considérés comme remarquables aux yeux du Code du Développement Territorial (CoDT), sans devoir être répertoriés sur cette liste.



Ce sont les arbres qui sont :

- visibles de l'espace public dans leur entièreté ;
- d'une circonférence de 150cm, mesurée à 150cm du sol.

Les arbres constitutifs de boisements ou d'alignements destinés à une exploitation sylvicole ou à l'agroforesterie ne sont pas concernés.

En plus de ces conditions, des arbres et haies peuvent être considérés comme remarquables s'ils figurent sur la liste officielle des Arbres et haies remarquables. Ils doivent alors présenter un ou plusieurs des critères suivants : intérêt paysager, historique, dendrologique (s'ils disposent de microhabitats naturels pour la faune et la flore), folklorique ou religieux, de curiosité biologique, taille exceptionnelle ou le fait qu'ils constituent un repère géographique.

Vous connaissez de tels arbres ou haies et souhaitez leur offrir un statut de protection ? Remplissez le formulaire en ligne sur notre site [olln.be](https://lien.olln.be/arbresremarquables) (<https://lien.olln.be/arbresremarquables>) pour le 30 septembre au plus tard. Un formulaire papier est disponible à l'Accueil du Cœur de Ville d'Ottignies. ●

Déchets organiques

Venez chercher vos rouleaux de sacs, dès le 18 septembre.

Vous avez récemment reçu l'avertissement extrait de rôle pour le paiement de la taxe sur la collecte et le traitement des déchets ménagers. Contre paiement de cette dernière, chaque ménage reçoit un ou deux rouleaux de sacs pour déchets organiques, en fonction de la composition du ménage :

- Les ménages d'une ou deux personnes reçoivent un rouleau de 10 sacs de 25L
- Les ménages de plus de deux personnes reçoivent deux rouleaux de 10 sacs de 25L

En pratique

Pour retirer vos rouleaux, présentez-vous - avec votre avertissement extrait de rôle original (document avec virement) - dès le 18 septembre (et jusqu'au 31 mars 2024) :

- À l'Accueil de l'administration communale au Cœur de Ville d'Ottignies, le lundi de 8h30 à 19h, les mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h30 à 16h, et le samedi de 9 à 12h ;



- A l'antenne administrative de Louvain-la-Neuve, voie des Hennuyers, le lundi de 12h30 à 19h et les mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h30.

Déchets organiques

Qu'est-ce qu'un déchet organique ? Quel sac utiliser ? Où acheter les sacs réglementaires ? Quels déchets sont acceptés dans ces sacs ? Quelle(s) alternative(s) à la collecte en porte à porte ? Comment faire un compost ?

Consultez notre site (www.olln.be/organiques et www.olln.be/compost), vous y trouverez une série d'informations utiles. Des brochures explicatives seront disponibles lors du retrait des rouleaux. ●

- 010 / 43 62 50 - environnement@olln.be



#ACTION CLIMAT

**AGIR ENSEMBLE
POUR FAIRE DU CLIMAT
NOTRE CAUSE
COMMUNE**



DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE



Séance d'information sur le Plan Climat de la Ville

Jeudi 21 septembre à 20h

Vous entendez parler des dérèglements climatiques, de ses impacts déjà réels, de ceux potentiellement à venir et de l'importance de faire baisser les émissions de gaz à effet de serre. Cela suscite en vous des émotions dont vous ne savez que faire et vous vous sentez perdu dans la masse d'information ?

Venez nous rencontrer pour un moment de partage et repartez avec des pistes pour prendre part au changement !

Le service Transition écologique et le service Participation citoyenne de la Ville vous invitent à une **séance d'information** au cours de laquelle nous vous proposons de :

- Démêler ensemble la masse d'information ;
- Resituer et contextualiser le pouvoir de chacun.e (leviers et limites) ;
- Présenter ce que la Ville fait face aux dérèglements climatiques ;
- Choisir la façon dont vous souhaitez vous impliquer.

Retrouvez-nous **jeudi 21/09/2023 de 20h à 21h30**, à la salle du **Conseil communal** (Hôtel de Ville, Avenue des Combattants 35, 1340 Ottignies-Louvain-la-Neuve).

Inscription préalable via transition@olln.be ou en contactant le **010 43 02 00** (service Transition écologique).



Appel à candidature pour rejoindre un Panel Citoyen Climat

Recherche citoyen·ne·s

Quand vous entendez « sobriété » ou « résilience locale » (cochez la bonne case) :

- Vous vous dites qu'il est temps de cesser d'agir seul.e dans son coin et vous avez envie de mettre vos ressources à disposition pour passer à l'étape supérieure ?
- Pris.e dans votre quotidien, vous avez le sentiment qu'il vous manque le « coup de pouce » pour intégrer des habitudes qui pourraient faire la différence ?
- Vous ne comprenez pas ce que cela signifie concrètement... ni de quelle façon vous êtes concerné.e ?

Et si vous veniez rejoindre notre Panel Citoyen Climat ?

Nous recherchons 22 habitant·e·s (+ suppléants) de la Commune d'Ottignies-Louvain-la-Neuve, désireux·ses de mieux comprendre les enjeux liés aux dérèglements climatiques et/ou d'agir pour un impact positif maximum. Représentativité géographique, de genre, d'âge et de parcours prise en compte. Ne pas avoir de mandat politique en cours au niveau local.

Investissement demandé : 1 soirée par mois (3h) durant la 1ère année, ensuite 1 fois tous les 3 mois.

Manifestez votre intérêt en nous envoyant votre motivation à transition@olln.be (ou à service Transition écologique, Avenue de Vesprém, 5 à 1340 Ottignies-Louvain-la-Neuve), en mentionnant adresse, genre, âge et parcours.

Clôture de l'appel : **lundi 30/10/2023, à midi.**

Vous avez un doute ? Participez à notre séance d'information du **21/09/2023** (précisions en haut de page).



Gestion différenciée

La nature jusque sur les trottoirs !

Les « mauvaises herbes » existent-elles vraiment ? Ne sont-elles pas qualifiées de la sorte parce qu'elles poussent dans des endroits où elles nous dérangent ?

« Depuis les jardins de l'Antiquité, en passant par les jardins à l'anglaise, notre société a toujours considéré que la nature devait être domptée. Avec les nouvelles mesures « zéro phyto » et le constat alarmant de l'érosion de la biodiversité, cette tendance historique est remise en question », déclare la conseillère en Environnement de la Ville.

Notre Ville n'utilise plus de pesticides pour l'entretien de ses espaces verts depuis 2016 (bien avant que les gestionnaires d'espaces publics en aient l'obligation, le 1^{er} juin 2019). Ce changement d'approche « Zéro Phyto » a impliqué un nouveau mode de gestion des services d'entretien: la gestion différenciée.

Pour la biodiversité

L'objectif est d'adapter le mode d'entretien en fonction de l'utilisation, de la localisation et des caractéristiques de chaque espace vert, de façon à mieux respecter l'environnement et la santé (selon le principe « entretenir autant que nécessaire mais aussi peu que possible »).

C'est un travail permanent, qui implique le concours de tous : nos services d'entretien qui doivent adapter leur façon de travailler, mais aussi nos habitants qui sont invités à changer leur point de vue vis-à-vis de la végétation « spontanée » (sur les trottoirs ou autres bords de routes).

Les « mauvaises herbes » ont des vertus essentielles pour la biodiversité:

- elles sont une source de nourriture: plantes comestibles (ortie, pissenlit...), plantes médicinales (plantain, chélidoine, prêle des champs...);
- elles offrent des refuges;
- elles stockent le CO₂ et certains polluants;
- elles améliorent la qualité du sol.

Nos mesures

La Ville a adopté des mesures préventives et curatives:

- le fauchage tardif, pas dans les seules zones agricoles, mais aussi dans les centres (le long des voiries dites « pénétrantes » de Louvain-la-Neuve par exemple). Des relevés ont permis d'y voir croître le nombre d'espèces végétales et animales;
- un meilleur équilibre entre les floraisons et plantations



purement « horticoles » (les plants cultivés pour la décoration) et les zones plus « naturelles ». Les plantations horticoles sont réservées aux zones bétonnées et aux centres-villes. Certains espaces comptent désormais des arbres indigènes ou des prés fleuris (à l'entrée du bois de Lauzelle, au rond-point du Buston, au Bauloy, dans les potagers de quartiers...);

- l'utilisation massive de couvre-sols: plantes vivaces ou matériaux issus des déchets verts produits par le travail des services (le « broyat »);
- la dynamique d'adoption d'espaces verts et de « Retour de la Nature », pour que les habitants puissent aménager des zones favorables à la biodiversité.

Cette approche « globale » a été reconnue par le label « trois fleurs » wallon, obtenu à chacune de nos quatre participations (la note plus élevée). ●



Fête de la Pomme

Le 15 octobre, de 10 à 17h, sur la place de Céroux. Inscrivez-vous aux activités dès septembre !

Le programme de la Fête de la Pomme sera publié dans notre bulletin communal à paraître la semaine du 9 octobre... juste avant l'événement (15 octobre). Informez-vous sur notre site olln.be pour identifier les activités auxquelles vous souhaitez participer, car certaines nécessiteront une inscription (début des inscriptions en septembre).

Cette année, vous y trouverez 37 stands : associations, vendeurs de produits locaux... et la presse à pommes mobile de PEPIPOM. Quelque 14 activités (gratuites) seront également proposées en collaboration avec la Maison du Développement Durable (MDD) : balades, fresque de la biodiversité, jeux, ateliers... La journée se terminera par un cabaret citoyen organisé par le collectif « Entre nos mains ». ●



L'Arbre belge de l'année

La Fondation wallonne pour la Conservation des Habitats vous propose de participer à son concours « Arbre belge de l'Année 2023 ». Elle est à la recherche d'arbres appréciés non seulement pour leur beauté, leur taille ou leur âge, mais surtout d'arbres qui ont une histoire particulière à raconter, une relation singulière avec l'homme, et une place importante dans la société et la vie locale.

arbrebelge.be

Le bois reste au bois

Le saviez-vous ?! Il est interdit de prélever du bois dans des zones forestières soumises au Code forestier. L'article 50 du Code prévoit que « aucun prélèvement de produits de la forêt ne peut avoir lieu sans le consentement du propriétaire et sans respecter les conditions générales qui peuvent être arrêtées par le Gouvernement ».

Les bois communaux sont gérés par le Département de la Nature et des Forêts de la Région wallonne (DNF). Le Code forestier y est en vigueur. Lorsqu'il effectue ses visites de contrôle, le garde-forestier wallon peut verbaliser les contrevenants.

Animal search

« AR Animal Search » est une application smartphone gratuite qui a pour but de signaler tout animal égaré, blessé ou mort aperçu sur la voie publique, grâce à des photos géolocalisées.

Afin de s'assurer que l'animal soit pris en charge dans les meilleurs délais, cette plateforme de centralisation permet non seulement aux utilisateurs de se contacter entre eux, mais aussi de contacter les vétérinaires, refuges et services communaux de voirie se trouvant à proximité de l'endroit où l'animal a été localisé.

Téléchargeable sur Android (google play) et Iphone (App store).



PCDN

Les membres du Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN) cherchent à développer la biodiversité sur le territoire de la ville.

Prochaine réunion, le 5 septembre, à 18h, dans la salle du Collège, au Cœur de Ville d'Ottignies (administration communale, 2^e étage). Bienvenue !

environnement@olln.be
010 / 43 62 50

Crédits Placements

Assurances

 **Crelan**
Offignies



Avenue du Douaire 31, 1340 Offignies

Tel : 010 41 42 40

Offignies@crelan.be
BE 0476.335.623
N° FSMA: 063356A-CB

info@myassurance.be
BE 0671.919.394
N° FSMA: 116047-A

Attention : emprunter de l'argent coûte aussi de l'argent! Prêteur : Crelan, Boulevard Sylvain Dupuis 251, 1070 Bruxelles



NEW PEUGEOT 408 HYBRID



**PASSEZ
NOUS VOIR
ET DÉCOUVREZ
LES OFFRES
DU MOMENT**



208



308



SUV 2008



SUV 3008

Gip Auto Mobile

COURT-ST-ETIENNE

Av. des Combattants 1 à 1490 Court-St-Etienne
Tél. : 010 62 16 62
info.cse@gpautomobile.be

CARROSSERIE GP

Grand Route 22 à 1435 Corbais
Tél. : 010 45 54 54
info.carrosserie@gpautomobile.be

www.gpautomobile.be

Inauguration

La famille et les amis de Raoul Cauvin ont découvert la fresque réalisée en hommage au scénariste (Les Tuniques bleues, L'Agent 212, Les Femmes en blanc, Pierre Tombal, Cédric, Cupidon, Les Psy...), à l'occasion de son inauguration le 23 juin à Ottignies.

« Je n'ai jamais rencontré de scénariste aussi gentil et aussi humble que lui » a déclaré le scénariste et dessinateur de BD Bernard Hislaire (« Yslaire »), président du jury du Prix Rossel de la BD, à l'occasion de l'inauguration, le 23 juin, de la fresque réalisée en hommage au Nivellois Raoul Cauvin (décédé le 19 août 2021) sur le mur de notre Maison de la Citoyenneté (Ottignies). « Il n'aimait pas les éloges et faisait toujours passer le travail de ses dessinateurs avant le sien. Il donnait l'impression de ne jamais travailler, et que la BD, c'était simple. »

Un beau portrait de celui que notre Ville a élu 20^e « Pôle d'Or » en 2018, et qui fut l'un des premiers membres du jury de notre Prix Diagonale BD, devenu Prix Rossel de la BD.

Eric Cauvin, le fils du scénariste, et son épouse Isabelle étaient émus. « Je suis très fier, je trouve que la fresque est magnifique. Cela me fait vraiment plaisir qu'on pense à mon père et à tout ce qu'il a fait. Nous avons vu le projet mais pas la réalisation. C'est gai, lumineux, joyeux ! »

Même enthousiasme de la part du secrétaire d'édition Stéphane Moulin et de l'éditrice Laurence Van Tricht, qui ont travaillé sur les différentes séries de Raoul Cauvin pour les éditions Dupuis. « C'est sympathique, ça met de la vie dans la ville. Ça rappelle l'existence des séries de Raoul et les ancre dans quelque chose de plus moderne, une fresque, pour inspirer les jeunes générations. »

« Un hommage amplement mérité », ajoute Louis-Michel Carpentier, dessinateur qui a collaboré avec Cauvin pendant une quarantaine d'années (Les Toyottes, L'année de la bière / Du côté de chez Poje...).

La fresque d'Ottignies s'ajoute au square Raoul Cauvin d'Antoing (la ville natale du scénariste), aux ronds-points « Tuniques bleues » et « Godaille et Godasse » de Tamines, à la statue de l'Agent 212 à Middelkerke... et chez nous, à plusieurs vitrines du musée du sport et de la BD dans les couloirs du complexe sportif de Blocry.

De la BD au street art

La fresque a été réalisée par les 5 membres du collectif d'artistes peintres/fresquistes Farmprod (Fred Lebbe,



Arnaud Debal, Nelson Dos Reis, Guillaume Desmarests et Alexis Corrand), en avril dernier. Ils ont mis plusieurs des personnages de Cauvin en scène, en train de réaliser une fresque. Même le grand-père de Cédric s'y trouve, assis sur l'échafaudage. Et il ressemble très fort au scénariste !

« Nous n'avons jamais rencontré Raoul Cauvin, mais nous avons vécu avec ses héros... sans savoir qu'ils venaient tous du même scénariste. L'Agent 212, Cédric et Les Femmes en blanc faisaient partie de la bibliothèque familiale », explique Guillaume Desmarests. « Nous avons d'abord pensé faire un portrait. Mais ça ne pouvait pas convenir pour l'homme discret qu'il était. Le projet que nous avons retenu laisse plus de place à l'imaginaire. C'est aussi un hommage au street art, par le fait que les personnages sont en train de peindre sur un mur. »

L'échevin de la Culture Hadelin de Beer de Laer a été épaté par la façon dont les artistes ont recréé le dessin en taille réelle sur le mur, à l'aide de « hiéroglyphes » repères (plutôt qu'un « quadrillage » classique). Ils ont utilisé de la peinture acrylique pour le fond et des aérosols pour la plupart des personnages.

Le président du Collège provincial Tanguy Stuckens - la Province a financé cette réalisation - s'est réjoui de cette transition douce entre le Prix Diagonale devenu Prix Rossel de la BD, qui vole désormais de ses propres ailes, et le festival de street art qui prend de plus en plus d'ampleur à Ottignies-Louvain-la-Neuve.

« Ce festival va continuer de grandir, fédérer les maisons de jeunes du Brabant wallon autour de lui, et légitimer cette discipline, un art à part entière, qui doit avoir toute sa place dans l'espace public. » ●



70 choristes sur scène

Les Chœurs du Petit-Ry préparent un spectacle hors du commun, « joyeux, bien belge et qui ne se prend pas la tête », qu'ils vous proposeront les 23-24 septembre au SPOTT d'Ottignies.

On ne les présente plus : Les Chœurs du Petit-Ry, dans notre ville, c'est une institution (près de 40 ans qu'ils y animent la vie culturelle) !

Cette fois-ci, ils ont mis les petits plats dans les grands pour monter un spectacle complet, dans lequel ils aborderont deux sujets - le dialogue intergénérationnel et le consumérisme - avec un esprit « joyeux, bien belge et qui ne se prend pas la tête ».

La Quête du Papillon

Deux choristes ont écrit le scénario, qui inclut une quinzaine de chants. « Lucette, une vieille dame colorée, et Émile, un grand ado rêveur, se rencontrent au détour d'un rayon de supermarché. L'une cherche du poulet surgelé pour son waterzooi ; l'autre, un papillon couleur du temps pour son amoureux. Ils s'aident, ils s'opposent, ils rient et discutent avec une radiesthésiste exaltée, un macho cravaté et d'autres encore. »

Pour les choristes, il ne s'agira pas seulement de chanter, mais aussi de bouger, danser, voire incarner un personnage pour certains. Un défi !



Tous répètent d'arrache-pied, les jeudis soirs et certains week-ends. C'est que la metteuse en scène (Isabelle Devlamminck) est exigeante. Cette professionnelle, originaire de Limelette, qui a longtemps dirigé l'ASBL Musique et spectacle à Wavre, ne craint pas d'en demander beaucoup à ces amateurs. Son expérience lui permet de tirer le meilleur de chacun.

La cheffe de chœur Rixensartoise Mélanie Rihoux est intransigeante, elle aussi : la qualité musicale sera au rendez-vous.

Du lien

Un tel projet crée beaucoup de liens. Au sein de la chorale bien sûr, avec les équipes en charge des décors, costumes et accessoires. Mais aussi avec une chorale invitée, celle des enfants et ados du SRJ « Les Tilleuls », que Mélanie Rihoux dirige également, et qui fait partie de l'ASBL Chorales Equinox.

Cette association a pour but de lier la pratique artistique à la richesse et à la diversité culturelle. Sa mission est d'assurer à toutes et tous, dès l'enfance, l'égalité des chances d'accéder à l'apprentissage de la musique et à son développement. Dans le projet dont il est question ici, chaque jeune est parrainé par un choriste du Petit-Ry : une belle aventure. ●



Au SPOTT (avenue des Combattants, 41, à Ottignies), le samedi 23 septembre à 20h et le dimanche 24 septembre à 15h. Avec le soutien de la Ville.

Prix des places : 20€/18€ (prévente), 14€/12€ (prévente) pour les 12-18 ans, 8€/6€ (prévente) pour les 6-11 ans, gratuit pour les moins de 6 ans.

010 / 41 24 24, 0475 / 25 51 61
www.leschoeursdupetitry.be

Nos habitants publient

L'Ottintois Michel Lambert vient de publier (mai 2023) un nouveau roman, « Cinq jours de bonté », aux éditions Le beau jardin. 20€.

« J'étais le veilleur. Celui qui veillait, ou était censé veiller, sur Raya. Pendant cinq jours. Pas un de plus. Il fallait rentrer à l'heure dite à la clinique. Aucun retard, quelle qu'en soit l'excuse, ne serait toléré. »

Pour cette première sortie depuis tellement longtemps, Thomas, le narrateur, emmène sa femme Raya à Ostende. Goûter au vent de la mer, de la liberté retrouvée. Il va y en avoir, des choses à rattraper. Retrouver la parole. La proximité. L'intimité. Apprendre, aussi, que le monde n'a pas cessé de tourner depuis son hospitalisation...

L'écriture élégante et efficace de ce maître de la nouvelle, ici au service du roman. Michel Lambert dépeint avec une grande délicatesse les rapports ambigus de la bonté et de la cruauté. Il plonge le lecteur dans des ambiances changeantes comme les couleurs du ciel d'Ostende. Espoir

et désespoir - plutôt désespoir, mais non sans humour - communication difficile, fragilité des personnages qui se/nous bousculent.



Légion d'honneur

Son père limelettois nous apprend que la décoration de la Légion d'honneur a été octroyée à Myriam Leroy, le 8 juin. L'ambassadeur de France en Belgique François Sénémaud a mis en évidence ses qualités d'écrivaine et réalisatrice ainsi que son engagement contre les violences faites aux femmes.

Myriam Leroy est née à Ottignies, a vécu et étudié dans notre ville, avant de déménager à Ixelles. Son documentaire/film « Sale Pute » a été projeté dans le monde entier, notamment à la Grange du Douaire en 2022, à l'initiative de notre Groupe contre les violences faites aux femmes.

Exposition au jardin

Peintures, sculptures, dessins, gravures et carnets de voyage de Nicole Delsaux (Ottignies), Martine Berger et Monique Vandamme (Limelette), Denise Etienne et Alain Jemine (Dion-le-Val), Jean-Paul Poppé (Walhain), Gilberte Dewanckel (Bruxelles).

Le dernier week-end d'août et le 1^{er} week-end de septembre, au n°9 de la rue de l'Invasion (Ottignies), de 14 à 19h. Bienvenue!

📞 nicole.delsaux@yahoo.fr
0477 / 61 27 82

Murs pour artistes

L'ASBL La Maison des Coccinelles (place du Plat-Pays, 20, à Louvain-la-Neuve) met ses murs à la disposition des artistes !

En septembre - octobre : les travaux de la Néolouvaniste Virginie Brynaert. En novembre - décembre : les travaux du Néolouvaniste Adrien de Wouters.

Les oeuvres sont visibles sur rendez-vous, les week-ends et vendredis soir et lors des vernissages.

📞 0475 / 38 86 80

Espace garage

La musique se découvre

L'Espace Garage a dévoilé le programme de sa prochaine saison (la 29^e !). *Il n'est pas fréquent d'entendre un trio de harpes, un quintette avec cordes, hautbois et basson...*

et il est exceptionnel de recevoir Sigiswald Kuijken, qui viendra fêter ses 80 ans avec nous en jouant successivement sur trois instruments à cordes anciens.

Tous les concerts auront lieu à la Grange du Douaire, sauf ceux du 9 décembre (Las Lloronas, dans le cadre de la Journée internationale des Droits humains) et du 10 février (Eråmaa Trio), au SPOTT d'Ottignies.

Premier rendez-vous : le 21 octobre (l'ensemble Clematis présente un répertoire très varié de musique anglaise du 18^e siècle, pour ensemble de violons avec basse continue).

📞 010 / 61 49 12
info@espacegarage.be - www.espacegarage.be

Les séniors à l'académie

L'académie de musique, danse et arts de la parole d'Ottignies-Louvain-la-Neuve et Court-Saint-Étienne propose de nouveaux cours à destination des séniors : initiation à la danse et au théâtre.

Théâtre : tous les mardis hors congés scolaires, de 14 à 15h40, en la salle paroissiale de la Charnière;
danse : tous les jeudis hors congés scolaires, de 18h40 à 20h20, à la Baraque.

Inscriptions du 23 août au 27 septembre :

- En ligne : <https://inscriptions.acarts.be>
- A l'académie, sur rendez-vous

Les droits d'inscription s'élèvent à 246€/an, quel que soit le nombre de cours suivis.

📞 010 / 61 42 36 - contact@acarts
www.acarts.be

Nouvelle saison du SPOTT 2023-2024

UNE SAISON DE JOIE ET D'ÉMOTION, UNE SAISON QUI OSE !

SEPTEMBRE 2023

29 | Une histoire d'amour

OCTOBRE 2023

05 | Véronique Gallo



12 | Absurde

15 | Les Déménageurs
font leurs adieux

21 | Mondial d'improvisa-
tion théâtrale

NOVEMBRE 2023

04 | Festidanse

09 | No women's land

12 | Kosmos

21, 22, 23 | Natchav

28 | Les yeux noirs

DÉCEMBRE 2023

05 | Le dîner de cons

08, 09 | Lynda Lemay



09 | Las Lloronas

15 | Il teatro alla moda



17 | Ma grand-mère est
une aventurière

JANVIER 2024

11 | Just Vox



12 | Les garçons et
Guillaume, à table

16, 17, 18, 19 | Bellissima

28 | J'ai enlevé mamie

FÉVRIER 2024

04 | Lagneau

06 | Le temps des sardines



14 | Changer l'eau
des fleurs

20 | King Arthur

22 | Zaï Zaï

MARS 2024

13 | Norman c'est
comme normal [...]

16 | Le cabaret fait son
cinéma

21 | To bet or not to bet

22 | Colt



26 | Six pieds sur terre

AVRIL 2024

03 | Nina Lisa

09 | Wireless people

11 | Ladies night



18 | Dena princesse
guerrière



19 | Sarina

21 | Sur le chemin j'ai
ramassé [...]

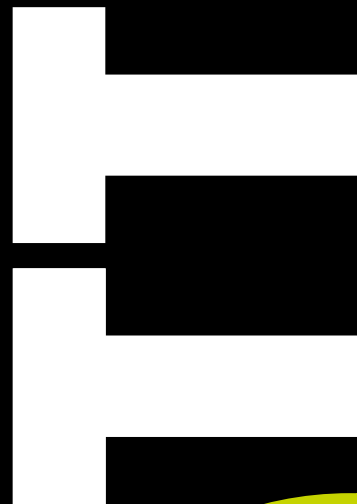
25 | L'excellent salon
littéraire

MAI 2024

17 | Jonas Gomes



La culture à



Centre
D'Otstign
Louvain-



Abonnez-vous 010 43 57 10
spott.be

C'est ici que

AVEC VOUS ?

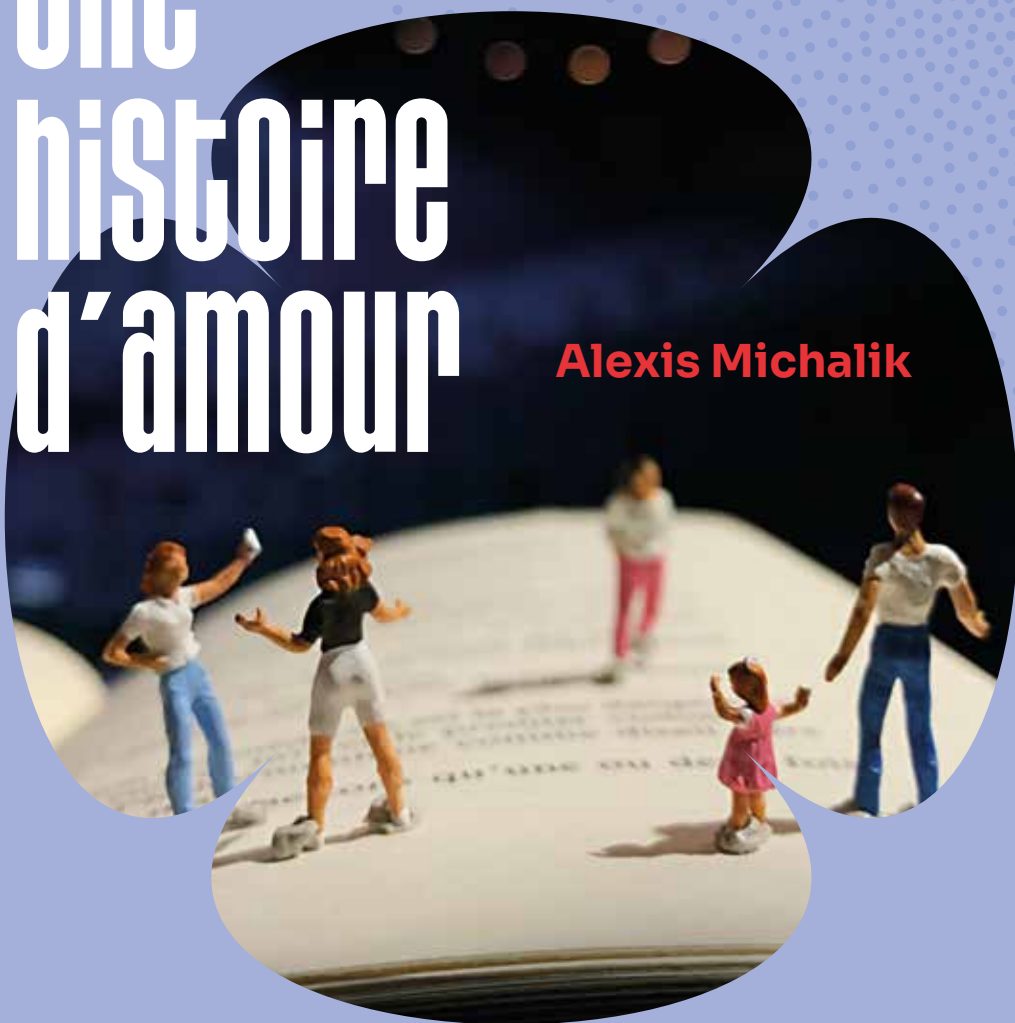
Culturel
les —
la-Neuve

ça se passe !

Ne manquez pas le spectacle d'ouverture
de la saison 2023-2024 !

UNE histoire d'amour

Alexis Michalik



Exclusif en Belgique !
MOLIÈRE 2020 DE LA MISE EN SCÈNE
d'un spectacle de théâtre privé



Alexis Michalik, dont vous avez apprécié la pièce *Edmond* la saison dernière, collectionne les succès et les Molières. Il a le don pour les intrigues prenantes, les rebondissements et les spectacles menés tambour battant. Sa dernière création ne fait pas exception et touche au cœur du public avec une histoire d'aujourd'hui.

Katia et Justine tombent éperdument amoureuses et décident d'avoir un enfant. Quelques jours avant l'accouchement de Katia, Justine rompt et disparaît. Douze ans plus tard, Katia, malade, doit trouver un tuteur pour sa fille. Elle se tourne alors vers son frère William, un écrivain cynique et alcoolique qu'elle n'a pas vu depuis cinq ans.

Avec Salomé Benchimol, Marica Soyer, Alexia Giordano, Lila Fernandez, Adrien Cauchetier

Mise en scène Alexis Michalik
Assistants à la mise en scène
Ysmahane Yaqini,
assistée de Clémentine Aussourd
Chorégraphie Fauve Hautot

- Tout public à partir de 12 ans
Prix : 42 € (cat. 1), 30 € (cat. 2)
Prix étudiant-e, chômeur-euse :
32 € (cat. 1), 26 € (cat. 2)



Place aux Artistes

à Ottignies-Louvain-la-Neuve



Un projet de la Ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve avec la collaboration du Centre Nerveux, de La Ferme I, du SPOTT-Centre culturel d'Ottignies-Louvain-la-Neuve et du Vilar sous l'impulsion du Brabant wallon.

Samedi 26 août 2023

À 19h **GRATUIT**

Place communale, Céroux

Cinéma en plein air

Profitez d'une douce soirée d'été pour retrouver, sur écran géant, le plus célèbre des apprentis sorciers.

Harry Potter 3 (et le Prisonnier d'Azkaban)

Harry Potter 4 (et la Coupe de feu)

Animations : danses de feu et fauconnerie

Petite restauration et bar

Vendredi 1^{er} septembre 2023

À partir de 20h30 | 15 €

Ferme du Biéreau, Louvain-la-Neuve

Concert Charles + Edouard van Praet

Faites plaisir à vos oreilles et assistez au concert de la gagnante de The Voice Belgique 2019 et du chanteur belgo-canadien Edouard van Praet, en première partie.

19h30 : Ouverture des portes

20h30 : Edouard Van Praet

21h : Charles



Samedi 2 septembre 2023

À partir de 15h

5 € / spectacle (gratuit - 14 ans)

Place Montesquieu, Louvain-la-Neuve

15h : BELGICAN RHAPSODY

L'homme qui murmurait au goulot des bouteilles

Le luthier sauvage Max Vandervorst vous jouera quelques mélodies bien connues à l'aide d'un bac de bière. Et oui... 24 petites bouteilles accordées avec de l'eau, une bonne dose de talent et le tour est joué !

19h : DÉCAMÉRON 20.20

Dominique Serron redonnera vie au Décaméron de Boccace avec une équipe de six artistes « 5 étoiles » pour vous proposer un spectacle de rue vibrant et drôle.



© D. Aras

Dimanche 3 septembre 2023

À partir de 14h

5 € / spectacle (gratuit - 14 ans)

Cour de la Ferme du Douaire, Ottignies

14h : MICHEL, DEUX FOIS

Cie des Bonimenteurs

Décidez du destin des personnages de ce spectacle itinérant et plein de rebondissements. Dès 12 ans.



14h30 : DEUX MINUTES !

Delphine Boonkens **GRATUIT**

Un poney très investi et une fille scandaleusement culottée vous embarquent dans un jeu de complicité et de liberté d'une incroyable finesse. Un numéro bourré d'humour, pour le plaisir de tous !



15h30 : BAL FOLK

Groupe 3...4 **GRATUIT**

Laissez-vous emporter par la magie du folk et dansez !

17h30 : FRANCIS SAUVE LE MONDE

Cie Victor B.

Assistez à cette fable PMC (politico-métaphysico-comique) conçue pour 3 acteurs et 117 peluches. Bête et méchant, du théâtre cru, sauce piquante. Dès 12 ans.



© Francis Bouchat

Infos & réservations : www.olala.art





SPORT

Favoriser la pratique du sport par les aînés

La Ville octroie un subside - 350 ou 750€ - aux clubs/associations sportifs qui proposent des activités spécifiquement destinées aux 60 ans et plus, sur le territoire communal.

C'était un objectif opérationnel repris dans le Programme Stratégique Transversal (PST) de la majorité en place : privilégier le sport pour tous et promouvoir la santé.

Réunis le 30 mai, les conseillers communaux ont approuvé un nouveau règlement fixant les conditions d'octroi de subventions (350 ou 750€) aux clubs sportifs et associations sportives qui proposent des activités spécifiquement destinées aux 60 ans et plus. Un crédit de 3000€ a été inscrit au budget 2023.

Pour pouvoir bénéficier de la subvention de 350€, les clubs/associations devront répondre aux conditions cumulatives suivantes :

- Avoir des aînés parmi leurs membres ;
- Proposer des activités spécifiquement destinées aux aînés, au minimum deux fois par mois, hors congés scolaires et trêve hivernale ;



- Dispenser ces activités dans une infrastructure de la Ville, ou à l'extérieur, suivant la nature du sport (toujours sur le territoire communal) ;
- Participer au moins une fois/an aux manifestations sportives de la Ville.

Une prime supplémentaire de 400€ sera accordée aux demandeurs qui répondent, en plus, à deux autres critères :

- Etre reconnu « club sportif communal » par le Collège communal ;
- Avoir au minimum 25% de membres aînés domiciliés sur le territoire d'Ottignies-Louvain-la-Neuve.

Les demandes doivent être introduites pour le 15 septembre au plus tard, au service des Sports. Le règlement complet est publié sur notre site olln.be ou peut être obtenu sur simple demande au service des Sports : 010 / 43 61 81, sport@olln.be ●

Mérites sportifs

La traditionnelle soirée de remise des Mérites sportifs se déroulera le vendredi 20 octobre, dès 19h30, à la Ferme du Biéreau (Louvain-la-Neuve). La Ville y mettra à l'honneur les athlètes et clubs qui se sont distingués durant l'année, par leurs performances et /ou leur attitude exemplaire. Ambiance festive ! Bienvenue à tous !

Plusieurs mérites seront attribués :

- Mérite sportif individuel masculin
- Mérite sportif individuel féminin
- Mérite sportif collectif
- Meilleur Espoir masculin
- Meilleur Espoir féminin
- Meilleur Espoir collectif
- Prix de l'échevin des Sports
- Prix de la bourgmestre

- Prix du handisport
- Prix spéciaux : prix du fair-play, prix de l'arbitre

Les sportifs ou les clubs sont invités à introduire leurs candidatures individuelles ou collectives par email au service des Sports pour le 15 septembre : sport@olln.be, 010 / 43 61 81. Le jury déterminera le lauréat de chaque catégorie. ●

Sérénité, contrôle

Le Deaï kc a fêté ses 35 ans. La pratique du karaté permet un renforcement musculaire et une amélioration de la souplesse, un entraînement pour la mémoire, le développement de l'agilité... A tout âge !

Le club communal de karaté Deaï kc (deaï : la rencontre, en japonais) a été fondé en 1988, à Ottignies. Il compte 45 membres aujourd'hui, âgés de 6 à 75 ans.

« C'est un club familial. Certains viennent pour le loisir, d'autres pour la compétition », présente le Limalois Claude De Troch, fondateur du club, président, instructeur principal et examinateur. « On y pratique un karaté très traditionnel. Nous faisons partie de la Fédération JKA (Japan Karaté Association). »

Les rencontres ont lieu au centre sportif Jean Demeester (rue de l'Invasion, 80, à Ottignies) depuis 1996, les mardis et jeudis, de 18h30 à 20h.

« Les enfants viennent généralement une fois/semaine. Deux fois pour ceux qui vont en compétition. On travaille un peu à la carte, avec 4 moniteurs brevetés Adeps. On relance une classe de débutants chaque année, en septembre. Les enfants et adultes sont mélangés jusque fin octobre (on peut commencer à tout âge, dès 6 ans), pour découvrir les bases : la politesse, comment saluer, se mettre à genoux, se relever... On démarre avec la ceinture blanche et on évolue vers la noire, un peu comme au judo. »

La pratique du karaté apporte la confiance en soi, la sérénité, le contrôle, le maintien... Elle permet de canaliser l'énergie, développer la concentration, évacuer



le stress quotidien... et les katas (enchaînement de techniques codifiées) sont un très bon entraînement pour la mémoire.

Rentrée le 5 septembre

Les passages de grades ont eu lieu les 30 mai et 1^{er} juin (nos photos). La rentrée est programmée le 5 septembre. Bienvenue à tous, pour y rencontrer des graines de champions, notamment Adam De Troch – le petit-fils du président ! - 9 ans, ceinture verte, champion francophone et 2^e à l'Open de Lisbonne l'an passé, 2^e à l'Open de Cologne et 3^e à l'Open de Liège cette année.

« Avec un grand-père instructeur principal et un papa instructeur adjoint, il est tombé dans la marmite quand il était tout petit », se souvient sa grand-mère, Christiane, trésorière du club. « Il a commencé à 2 ans et demi, ce qui est exceptionnel. »

L'inscription s'élève à 40€/an (licence-assurance de la Fédération), 28€/mois pour 2cours/semaine ou 18€/mois pour un cours/semaine). ●

📞 0476 / 27 17 60
✉ detrochclaudio@hotmail.com
🌐 deaikc.be





LOISIRS

Haltes culturelles et gourmandes

Quel bonheur de prendre le temps de poursuivre sa visite au musée par une consommation, un petit repas, ou la découverte de sa boutique ! A Louvain-la-Neuve, deux lieux à ne pas manquer.



Au Musée L

Petit, il était passionné d'archéologie et se voyait vendre des glaces ! Avec l'ouverture du « Coin L » - café/boutique du Musée L (place des Sciences, à Louvain-la-Neuve) dont il est le coordinateur - Aurélien Huysentruyt concrétise deux rêves de gosse. Pas étonnant qu'il réussisse aussi bien les cornets Mickey!

« Ils sont pour les membres du personnel et les visiteurs du Musée L, mais aussi pour les habitants, étudiants, touristes... qui passent par ici. Il y a également de la petite restauration et divers rafraîchissements à base de produits locaux et de saison. Nous privilégions le circuit court (le thé est fourni par le Cha-Hû-Thé ; le café, par High-Five), zéro déchet au maximum, dans ce lieu que nous avons aménagé avec des meubles et de la décoration issus de l'« upcycling », notamment du mobilier de la boutique qui se trouvait ici auparavant. »

Aurélien Huysentruyt évoque la librairie-galerie Livre et Art, fermée le 31 octobre 2019. Depuis cette date, les locaux étaient vides, dans l'attente d'une nouvelle concession. Le nouveau café/boutique sera finalement géré par l'ASBL Inesu promo de l'UCLouvain.

Cabinet de curiosités

Outre la petite restauration (sur place ou en « take away »), le Coin L propose un millier de livres d'art et créatifs (sélectionnés par Diane Platteeuw de la librairie Claudine de Wavre, qui promet un renouvellement régulier) pour enfants et adultes. Également, les catalogues des grandes expositions de Bruxelles, Paris et Amsterdam. Encore,



des objets cadeaux en lien avec le cabinet de curiosités et les collections du musée, des produits marqués de l'UCLouvain et du musée... pour rentrer chez soi avec un souvenir de sa visite.

« Dans les enquêtes de satisfaction relatives aux musées, la boutique et l'espace de restauration sont des éléments qui comptent parfois presque autant que la qualité des collections », remarque Sylvie De Dryver, responsable du service aux publics du Musée L. « Nous attendions cette réouverture depuis longtemps, d'autant que notre musée est reconnu comme attraction touristique de Wallonie comportant quatre soleils. »

La boutique est ouverte sur le musée, avec une partie d'objets en vente dans le hall de celui-ci. Un restaurant devrait ouvrir prochainement, sous le toit du musée.

Ouvert du mardi au dimanche, de 10h30 à 17h.

Le Musée L présente une cinquantaine d'eaux-fortes du peintre-graveur anversois Walter Vaes (1882-1958), accompagnées de quelques-unes de ses peintures, jusqu'au 8 octobre. Elles proviennent de la donation (2021) de Jean-Marie Gillis, professeur émérite de l'UCLouvain.

www.museel.be, 010 / 47 48 41



Au Musée Hergé

La boutique-librairie du Musée Hergé fait le bonheur des collectionneurs d'objets griffés « Tintinimagination » (ex-Moulinsart), mais aussi des scolaires, et de nos habitants ravis d'y emmener leurs amis étrangers.

« On y accède sans nécessairement visiter le musée, de même qu'au restaurant Le Petit Vingtième », précise Marc Vanhacter, chargé d'accueil au Musée Hergé.

Si le Milou en peluche reste le produit phare, les figurines en résine, voitures, mugs, linge de maison, t-shirts, papeterie, jeux... ont leur succès aussi.

« Et les livres, bien entendu. Nous avons presque tous les albums de Tintin en français, anglais, néerlandais, allemand et espagnol. Et les Bijoux de la Castafiore dans divers patois/dialectes. »

Mar Vanhacter nous montre les beaux livres de Philippe Godin et Dominique Maricq (ex-habitant de notre commune), deux spécialistes de l'œuvre d'Hergé. Le second est l'auteur notamment d'« Hergé côté jardin », qui décrit la vie d'Hergé dans sa maison de campagne à Céroux-Mousty.

« Un petit bijou ! Il y a des photos, des anecdotes, les témoignages de personnes qu'il a connues dans la région... et beaucoup de dessins qu'on retrouve dans les salles du musée. »

La boutique est décorée d'une scène lunaire, avec la fusée mythique, près de laquelle de nombreux visiteurs se font photographier.

« Nous avons aussi toute la collection Géo « Tintin c'est l'aventure ». Les thèmes reprennent les destinations où Tintin s'est rendu : l'Amérique, la Chine, les déserts, les montagnes... Hergé était un grand marcheur. »



Nouvelle carte

Le Liégeois Jean-Claude Moke est le nouveau chef du café-restaurant Le Petit Vingtième, depuis 5 mois. A ses côtés, Asma Boutif gère le service en salle/terrasse (2x50 couverts) et les événements, depuis 9 ans.

Dès l'entrée, on est plongé dans l'univers du supplément hebdomadaire « Le Petit Vingtième » du journal « Le Vingtième Siècle », dans lequel Tintin est apparu le 10 janvier 1929. Plusieurs éléments de la décoration le rappellent, notamment les sets de table, que les visiteurs veillent à ne pas salir... pour les ramener à la maison !

A côté de la carte fixe (nouvelle), le lunch (18€) change tous les jours.

« Je travaille les plats de saison. Je joue aussi avec la météo ! », précise le chef.

Ouvert du mardi au dimanche, de 10h30 à 17h30 (18h le week-end). ●

Cet été - comme lors de toutes les vacances scolaires - le Musée Hergé propose un quizz pour les enfants à partir de 7 ans (avec l'aide des parents pour les plus jeunes) : un jeu de piste dans les salles, pour découvrir l'œuvre d'Hergé et tous ses personnages.

www.museeherge.be, 010 / 48 84 21



Découvrez !

Notre Office du Tourisme-Inforville continue de programmer une série de visites guidées ce mois d'août (dont deux bains de forêt au crépuscule), qui feront le bonheur des habitants et visiteurs de notre ville.

L'échevin en charge du Tourisme Benoît Jacob et le directeur d'INESU-Promo Nicolas Cordier sont ravis ! Leurs équipes de l'Office du Tourisme-Inforville ont préparé un programme de 24 visites guidées (à pied ou à vélo), qui font actuellement le bel été des habitants et visiteurs d'Ottignies-Louvain-la-Neuve.

Visites urbaines (« street art », œuvres d'art), visites nature (sur la piste du castor, arboretum), balades des sens... de quoi combler tous les désirs de découverte.

« Il y a des visites toute l'année, à destination des groupes », explique Benoît Jacob. « Ici, les visiteurs peuvent venir seuls, ou à deux, ou en famille, entre amis... pour 10€/personne. 15€ pour le bain de forêt au crépuscule, une expérience sensorielle au bois de Lauzelle qui séduit. »

Système immunitaire renforcé, diminution du stress, apaisement et bien-être, en compagnie d'une guide formée au « Shinrin Yoku » (bain de forêt, en japonais), pour un groupe limité à 12 amateurs de lenteur et silence : très tentant !

« L'inscription est vivement recommandée pour toutes les visites, au plus tard le jour ouvrable qui les précède. Cela nous permettra de programmer d'autres dates, si certaines ont trop de succès », annonce Nicolas Cordier. « Bien sûr, on peut toujours se décider en dernière minute. Mais il vaut mieux téléphoner d'abord, pour s'assurer qu'il reste des places. »

Le crime des 24Heures vélo

Vu le succès de la première édition en 2022 (200 participants), les organisateurs reconduisent la visite « Murder City » (trois dates en août, plusieurs départs), avec les comédiens de la troupe de théâtre amateur de Court-Saint-Etienne « La Trappe Rêve ».

« Les visiteurs de l'an dernier peuvent revenir, car l'intrigue a changé », annonce Guillaume Lejeune, agent d'accueil de l'Office du Tourisme-Inforville. « Cette fois, l'enquête débute avec la découverte du



cadavre d'un étudiant, le lendemain des 24Heures vélo, à cheval sur la sculpture commémorant les 30 ans de l'événement. »

A vous de résoudre le mystère, en analysant l'énigme policière jouée par les comédiens. Suspense, suspense ! 10€/personne.

Pour les détails du programme, rendez-vous à l'Office du Tourisme-Inforville (galerie des Halles, à côté des guichets de la gare de Louvain-la-Neuve), ou consultez son site internet www.tourisme-olln.be ●

📞 010 / 47 47 47 - info@tourisme-olln.be

May I help you ?

Tout le mois de juillet, les 11 bénévoles de notre Office du Tourisme-Inforville se sont relayés dans un chalet situé en bordure de Louvain-la-Plage.

Pour donner l'envie aux plagistes de découvrir un peu plus de notre ville et de ses environs.



La Néolouvaniste Jacqueline Quintens fait partie de l'équipe des 11 bénévoles de notre Office du Tourisme-Inforville, habituée à renseigner les visiteurs dans les locaux que l'Office occupe à côté des guichets de la gare de Louvain-la-Neuve, galerie des Halles.

Bon amusement !

À la recherche d'endroits où les enfants peuvent se dépenser, s'amuser ou se détendre à l'extérieur ? Découvrez nos aires de jeux, espaces multisports et modules de musculation/fitness.

La Ville et le centre sportif CSLI des Coquerées mettent des espaces de loisirs - aires de jeux - à la disposition des familles : balançoires, toboggans, filets à grimper, cordes de suspension...

Leur gestion a été confiée au CSLI, pour une amélioration continue. Des modules ont été réparés, d'autres remplacés. A tester absolument !

Trois aires de jeux seront inaugurées prochainement : une au parc de la Serpentine, une autre à Lauzelle, la troisième à l'avenue des Pervenches à Mousty (en cours de réaménagement avec l'AMO La Chaloupe et des jeunes du quartier, dans le cadre du projet « ça bouge dans notre commune »).

Vous préférez les activités sportives ? Profitez des « agoraspaces » équipés de terrains de football et basket, ou des espaces pourvus de tables de ping-pong.

Un terrain de football ouvert au public se situe juste à côté du pôle sportif Baudouin

1^{er} (avenue Baudouin 1^{er}, à Louvain-la-Neuve). Un terrain de basket appartenant à l'UCLouvain est également libre d'utilisation à côté du parking de la piscine de Blocry.

Trois modules de « street-workout » ont été installés à proximité des « agoraspaces », et des modules « fitness » vous invitent à l'effort devant l'entrée du CSLI. N'hésitez pas à vous rendre aussi au skate-park de Louvain-la-Neuve... voire sur nos terrains de pétanque !

Toutes ces infrastructures sont référencées sur notre site olln.be (carte interactive, rubrique « Je trouve »). Vous pouvez aussi en obtenir la liste sur simple demande auprès de nos services Sports et Jeunesse (010 / 43 61 81). ●



Observations astronomiques

Le Club Astro d'Ottignies-Louvain-la-Neuve (CAO) organisera des observations au moyen de télescopes à l'occasion de la Nuit des Etoiles, le samedi 12 août, dès 22h.

Les amateurs qui rejoindront les membres du CAO au bord du lac de Louvain-la-Neuve pourront observer Saturne après 23h. La Lune et les autres planètes ne seront pas visibles cette année.



« Nous verrons des étoiles doubles, des galaxies et des amas globulaires. Si nous avons de la chance, nous verrons des étoiles filantes de l'essaim des Perséides », annonce Pierre Ernotte, du CAO.

A cette occasion, l'éclairage public sera coupé aux abords du lac et au boulevard Oleffe (Louvain-la-Neuve), du 11 au 14 août. L'éclairage sera remis en fonction à partir du lundi matin.

caolln1996@gmail.com
www.caolln.be

Le Club Astro organisera également des observations lors de la Nuit de l'Obscurité, le samedi 14 octobre, toujours au bord du lac. L'éclairage sera coupé le week-end du 13 au 16 octobre (remis en fonction le lundi matin).



LOISIRS

Journées du Patrimoine

Généralités futures

9 & 10 septembre 2023

35^e édition des

**Journées européennes
du Patrimoine en Wallonie**



Rallye autour de l'eau

Connaissez-vous la goutte d'eau Perlita ? C'est la mascotte du Musée de l'Eau et de la Fontaine ! Elle emmènera les familles dans les rues de Louvain-la-Neuve pour une balade ludique d'environ une heure, à la découverte de l'eau dormante ou jaillissante.

Samedi et dimanche, de 10 à 18h. Rendez-vous à l'Office du Tourisme-Inforville (galerie des Halles, à côté des guichets de la gare de Louvain-la-Neuve).

Peintures murales et BD

Au départ du Musée Hergé (rue du Labrador, 26, à Louvain-la-Neuve), une grande enquête sur la disparition du Professeur Tournesol emmènera les visiteurs à la découverte des peintures murales qui ornent la ville.

Un parcours d'une heure, pour tous, à partir de 7 ans. Un carnet - anecdotes, définitions et petites histoires qui se cachent derrière les fresques - aidera les participants dans leur enquête, en fournissant énigmes et indices liés aux peintures murales et personnages de BD.

Samedi et dimanche de 10 à 18h.

Contes et récits fantastiques

La ferme au n°3A de la rue Chapelle Notre-Dame (Mousty), datant de 1686, abrite une communauté de plusieurs familles qui s'efforcent de conserver son aspect historique. Le bâtiment a été fortement remanié aux 19^e et 20^e siècles, mais de nombreux détails architecturaux raviront les petits et les grands.

La cour et la grange s'ouvriront aux visiteurs, de même que le « sentier du sculpteur » voisin, pour les régaler d'histoires contées et récits fantastiques. Au programme également, des ateliers pour construire une mangeoire à oiseaux à partir de matériaux de récupération.

Samedi et dimanche de 10 à 18h. Balade contée le samedi de 10h30 à 12h et de 14 à 15h30.

Archi-amusant

Le Musée L (place des Sciences, 3, à Louvain-la-Neuve) s'est installé dans l'ancienne bibliothèque des Sciences et Technologies, écrin brutaliste imaginé par l'architecte André Jacqmain. Sa spécificité ? La grande diversité de ses collections et le dialogue entre les œuvres d'art et les collections scientifiques uniques de l'université. Découvrez ce beau lieu et son histoire au gré d'un parcours fait d'activités d'observation et de création.

Visite avec le carnet d'exploration Archi-amusant (dès 6 ans) samedi et dimanche de 11 à 17h ; ateliers créatifs sur l'architecture (dès 6 ans), samedi et dimanche à 11 et 14h (1h30 par atelier).

010 / 47 47 47 - info@tourisme-olln.be - www.tourisme-olln.be



Escape Game

Découvrez la ferme du Biéreau (avenue du Jardin Botanique, à Louvain-la-Neuve) et ses environs, grâce aux visites guidées adaptées aux enfants. Les plus téméraires pourront se frotter à l'escape room exclusive réalisée pour ce week-end patrimonial.

Cette imposante ferme bâtie au 11^e siècle, plusieurs fois modifiée, est un édifice emblématique de Louvain-la-Neuve, témoin de l'époque précédant l'implantation de la cité universitaire. Elle abrite aujourd'hui une salle de concerts, un studio d'enregistrement, des salles de réception et des bureaux.

Samedi et dimanche de 10 à 18h. Visite guidée d'une heure dédiée aux enfants: les deux jours, à 10, 13 et 15h. Escape Game: les deux jours à 10h30, 12h, 13h30, 15h et 16h30 (une heure par groupe, inscription obligatoire). Réservations : 010 / 47 47 47 - info@tourisme-olln.be - www.tourisme-olln.be

Les arbres murmurent et les animaux chuchotent

A vous le monde merveilleux du bois de Lauzelle, site classé de 200ha. Des jeux et panneaux didactiques sur la faune et la flore égayeront les sentiers de promenade. Un spectacle conté et chanté vous emmènera dans le monde poétique de la forêt. L'harmonie musicale et le conte vous inviteront à vous reconnecter à la nature, l'essence du monde.

Rendez-vous au lieu-dit « barrière du bois du Notaire » (parking Malin), le long du boulevard de Lauzelle, et prenez possession du carnet itinéraire à l'hôtel Ibis voisin (aussi disponible à l'Office du Tourisme - Inforville). Circuit libre muni d'un carnet, samedi et dimanche de 10 à 17h. Spectacle conté et chanté (dès 8 ans), dimanche de 14 à 15h.

Journée culturelle berbère

L'association Secours solidaire organise une journée culturelle berbère (à l'occasion des 10 ans de son petit-déjeuner berbère) au profit de ses projets humanitaires, le samedi 7 octobre, de 9h30 à 17h, dans les infrastructures de l'école communal de Blocry (rue de l'Invasion, 119A, à Ottignies). Diverses dégustations, en présence du groupe artistique SUYT IZRAN. 5€ à partir de 12 ans.

☎ 0484 / 86 25 79 ou 0485 / 76 07 62



Nouveau plan de Louvain-la-Neuve



Philippe Piette, co-responsable de notre Office du Tourisme-Inforville, présente le nouveau plan de Louvain-la-Neuve (12^e édition !). La mise à jour a été réalisée avec l'aide de notre cartographe.

On y trouve désormais les emplacements de parking pour les personnes à mobilité réduite (PMR), les stations de voitures partagées, les arrêts de bus, les points nœuds vélo... mais aussi une série d'informations universitaires.

Le plan est en vente à l'Office du Tourisme-Inforville (galerie des Halles, à côté des guichets de la gare de Louvain-la-Neuve) au prix de 0,30€.

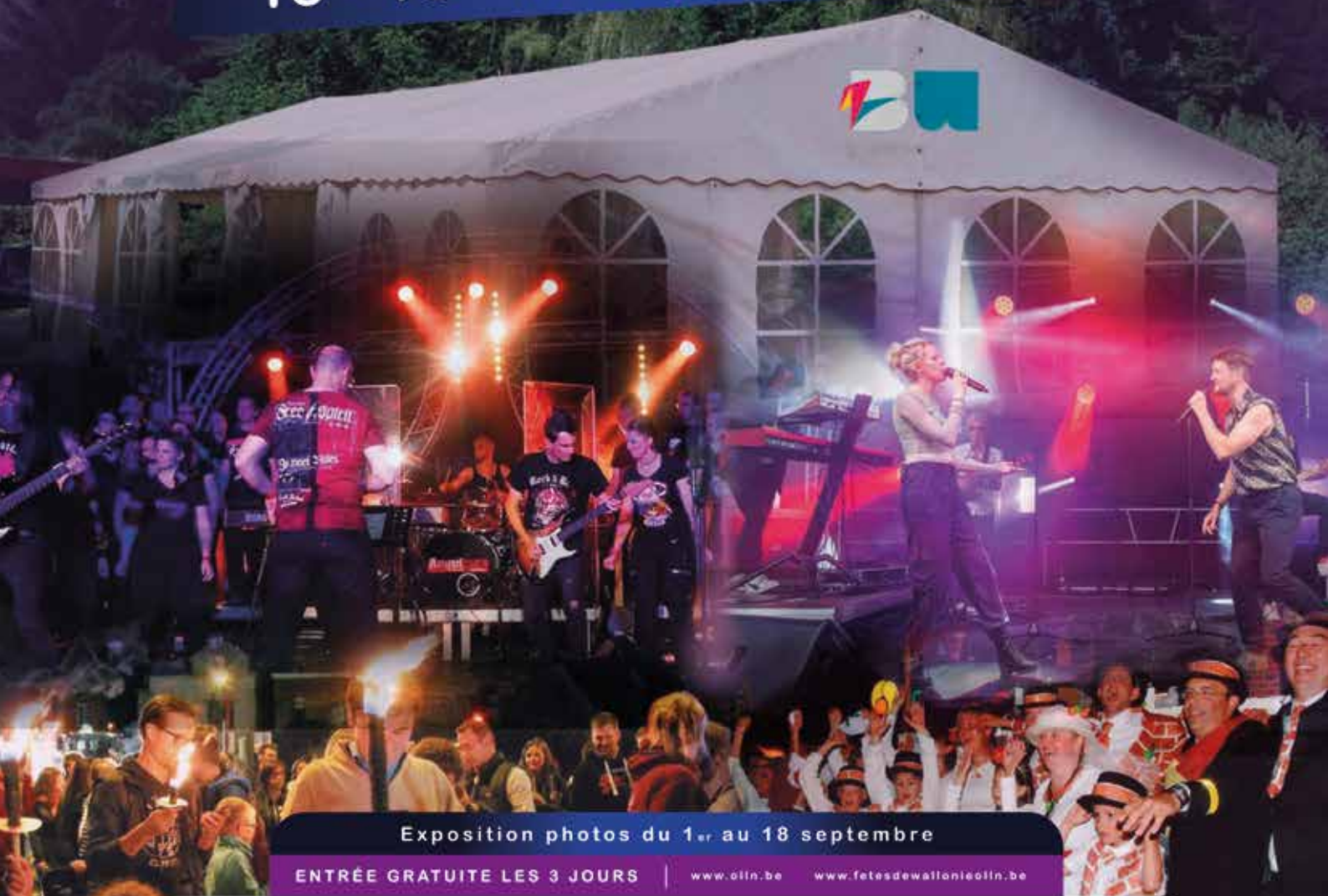
L'échevin en charge du Tourisme Benoît Jacob annonce qu'un nouveau plan touristique - couvrant également Ottignies - est en cours d'impression. Il sera gratuit, disponible à l'Office du Tourisme-Inforville et à l'Accueil de l'administration communale au Cœur de Ville d'Ottignies.

Ambiance aux 45èmes

FÊTES DE WALLONIE

Ottignies-Louvain-la-Neuve

15 - 16 - 17 septembre 2023



Exposition photos du 1^{er} au 18 septembre

ENTRÉE GRATUITE LES 3 JOURS

www.e11n.be

www.fetesdewalloniee11n.be



Bien former et accompagner les enfants, leur garantir un environnement et un encadrement de qualité, une manière de les outiller pour les enjeux du futur

Doté de 9 implantations maternelles et primaires, réparties dans les différentes entités d'Ottignies-Louvain-la-Neuve, notre enseignement fondamental communal accueille plus de 1500 enfants en grande majorité issus de nos entités. Cet enseignement promeut une société garante de démocratie et de solidarité. Ceci implique que, outre sa mission éducative, l'école est un acteur social de première ligne, une école qui donne à chacun les mêmes chances et qui soutient les parents et les professionnels.

Cette école pour tous, la majorité des élu(e)s d'OLLN l'ont voulue et construite, au fil des mandatures, sur base de choix clairement définis :

- Garantir la gratuité de l'enseignement public ;
- Offrir la gratuité de l'accueil extrascolaire une heure avant et une heure après les cours dans les écoles de tous les réseaux ;
- Enseigner avec des méthodes innovantes, soutenues par un matériel pédagogique varié qui vise l'acquisition de solides compétences de base, développe les compétences collectives et sociales ainsi que la confiance et l'estime de soi ;
- Soutenir les professionnels de l'école pour favoriser la présence effective d'encadrants de qualité tout au long de l'année scolaire et agir sur leur bien-être au travail, par exemple en professionnalisant l'accueil extrascolaire ou en apportant une aide administrative aux directions d'implantation ;
- Consacrer les moyens requis pour renforcer le soutien aux élèves qui en ont besoin ou proposer des cours de langues depuis les maternelles, mettre à disposition des élèves et des enseignants et autres acteurs de l'école un environnement favorable à l'enseignement grâce à un investissement dans des infrastructures de qualité, gage d'accueil, de sécurité et de bien-être.

Cet investissement porte ses fruits puisque depuis 2018, en moyenne 97 % des enfants obtiennent leur CEB en fin de 6^e primaire ! Ces résultats sont très élevés, 9 points au-dessus de la moyenne qui est de 88% pour l'ensemble des écoles en Communauté française sur la même période, alors que nos écoles sont reconnues pour accueillir des enfants issus de



© Gettyimages

familles très diverses sur les plans économique et culturel.

Les plans de pilotage réalisés dans le cadre du pacte d'excellence ont également été validés par la Communauté française (un plan de pilotage représente un état des lieux, réalisé entre tous les acteurs de l'école, pour définir ensemble des objectifs visant à améliorer la qualité de l'enseignement et la réussite de chaque élève).

Enfin, une de nos priorités demeure une école ouverte sur le monde. Pour cette raison, nous assurons un accès au plus grand nombre de concitoyennes et concitoyens à la culture et au sport au sein des bâtiments de nos écoles en dehors de l'horaire scolaire, assumant de ce fait les coûts en frais de fonctionnement que cela génère (entretien, chauffage et éclairage des nombreux locaux mis à disposition).

Nous pouvons vraiment être collectivement fiers de ces résultats et nous en profitons pour remercier toute la communauté éducative et les parents qui nous confient la scolarité de leurs enfants. Au plaisir de rester longtemps leurs partenaires...

Les élus Ecolo, Avenir et PS

Un enseignement communal plus coûteux... pour un enseignement de meilleure qualité ?

Interpellés en décembre dernier par les 4,4 millions d'euros annoncés pour le coût de notre enseignement communal (qui compte 1560 enfants) lors du débat sur les prévisions budgétaires pour 2023, nous avons demandé des explications au Collège, à l'échevine de l'Enseignement en particulier. En effet, sur base des coûts réels repris au compte 2018, l'augmentation projetée de l'intervention communale en 2023 était estimée à 1.887.380€ ; soit une augmentation de 75% sur 5 ans ! Comme nous, vous aurez vite fait les comptes. Cela représente 2.820€/enfant inscrit, ou encore 35% de la recette des additionnels à l'impôt des personnes physiques !

L'échevine de l'Enseignement n'ayant pas pu répondre en séance publique, il a été acté qu'elle répondrait par écrit à ce questionnement. N'ayant toujours reçu aucune réponse en mars de cette année, nous avons remis la question à l'ordre du jour du Conseil communal, en précisant 3 questions:

1. Comment justifier de telles dépenses supplémentaires au regard des autres réseaux d'enseignement ?
2. Quelle est la réelle plus-value de ces dépenses sur les missions éducatives de nos écoles ?
3. Comment ferait-on budgétairement et à un tel coût si tous les enfants de la ville devaient fréquenter notre enseignement communal ?

Une fois de plus, l'incapacité de l'échevine à répondre forçait le Collège à reporter ce point au Conseil du mois d'avril.

Vu qu'au départ il s'agissait d'une question écrite, tous les éléments de réponse devaient être tenus à disposition des conseillers communaux 7 jours francs avant la séance publique, pour permettre à chacune et chacun de se faire une opinion, et d'en débattre le cas échéant. Malheureusement pour le débat démocratique, une fois encore, il nous a fallu constater que si un dossier informel avait bien été mis à disposition des conseillers dans les délais requis, aucune réponse circonstanciée aux 3 questions posées n'était disponible.

Interpellées à nouveau sur cette situation, l'échevine et la bourgmestre ont prétendu au contraire que le dossier en consultation était bien complet. Ce que nous avons contesté en vain. Nous vous laissons juges de ce qu'il faut retenir de cette saga. Quoi qu'il en soit, nous avons dû entendre en séance publique un long exposé de l'échevine Galban, renforcé par des tableaux et explications chiffrés fournis par l'échevin du Budget comparant cette fois les comptes des années 2018 à

ceux de 2022. Ils faisaient ainsi l'impasse sur le sujet essentiel de notre interpellation de décembre dernier, à savoir, les prévisions budgétaires 2023 !

Quant au fond du problème : nous voulions surtout savoir ce qui justifiait une intervention annuelle nette de plusieurs millions d'euros pour l'enseignement communal, alors que la Fédération Wallonie-Bruxelles prend en charge les salaires des enseignants et verse des subventions de fonctionnement, comme elle le fait pour les autres réseaux libres d'enseignement présents sur notre territoire communal.

A notre connaissance, les réseaux libres dispensent également un enseignement de qualité, des services extra-scolaires, et prennent aussi en charge éducative des enfants de tous milieux sociaux... sans pour autant disposer de la manne financière communale pour suppléer les subventions de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Nous attendions donc des explications détaillées, que nous aurions pu vérifier, approuver, voire critiquer. Malheureusement, faute d'avoir pu disposer des documents à analyser dans les temps réglementaires, aucun débat n'était possible.

Toutefois, il résulte des explications chiffrées fournies par l'échevin du Budget que les prévisions budgétaires pour 2023 étaient nettement surévaluées par rapport aux comptes 2021 et 2022, et que les 4,4 millions nets de dépenses en plus des subventions de la Fédération Wallonie-Bruxelles annoncés pour la rubrique enseignement ne seront pas atteints.

	Comptes 2018	Comptes 2022	Comptes 2023
Solde net à financer :	2.511.329€	3.233.709€	4.398.710€
		+75%	

C'est une bonne nouvelle. Mais comment avoir encore confiance dans les chiffres budgétaires de dépenses avancés par le Collège, dès lors que c'est sur cette base qu'on arrête les niveaux d'imposition nécessaires ? Que penser de ce mode de gouvernance qui surévalue ainsi artificiellement les dépenses budgétaires pour mieux justifier des augmentations fiscales qui gonflent toujours plus les réserves de trésorerie sur le dos des contribuables ?

Jacques OTLET
Conseiller communal OLLN 2.0-MR

⁽¹⁾ Pour rappel, le centime additionnel est une taxe supplémentaire proportionnelle ayant pour assiette un impôt. Les centimes additionnels sont donc parfaitement proportionnels à l'impôt qui leur est attaché.

Athénée Royal
Paul Delvaux



Avenue des Villas, 15
1340 Ottignies - LLN

« l'école qui place l'élève au centre
de ses apprentissages »

*Enseignement fondamental, secondaire général et technique de qualité
Immersion néerlandais au fondamental et secondaire
Immersion anglais au fondamental*



Inscriptions :

Fondamental > A partir du 21 août sur RDV
1ère secondaire > Sur RDV
Secondaire (sauf 1ère) > A partir du 21 août sur RDV

Renseignements :

Section fondamentale
Section secondaire Villas
Section secondaire Lauzelle



www.arolln.be

Options

1er degré

latin, sciences-art,
sciences-sport
Langues : choix entre
néerlandais et anglais
Numérique pour tous

2ème degré

latin, sciences, langues, littéraire,
art, TQ de gestion
2ème langue : choix entre
néerlandais, anglais et chinois

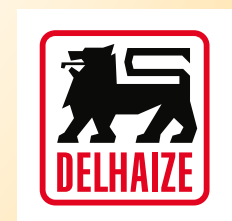
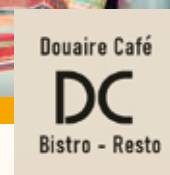
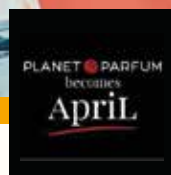
3ème degré

latin, latin-sciences, math-sciences,
sciences, sciences-humaines, art,
langues, TQ technicien compatibilité
2ème langue à choisir entre le
néerlandais, anglais et chinois
3ème langue avec l'espagnol





**Le Centre commercial du Douaire a tout pour nous plaire !
En famille ou entre amis, c'est que du bonheur !**



Retrouvez-nous sur facebook : Centre Commercial du Douaire